



ANNÉES 2026-2030

VILLE DE MARCOUSSIS

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets d'école et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire.

**POUR UNE MEILLEURE ARTICULATION ENTRE LES
DIFFÉRENTS TEMPS DE VIE DE L'ENFANT**



Éditorial

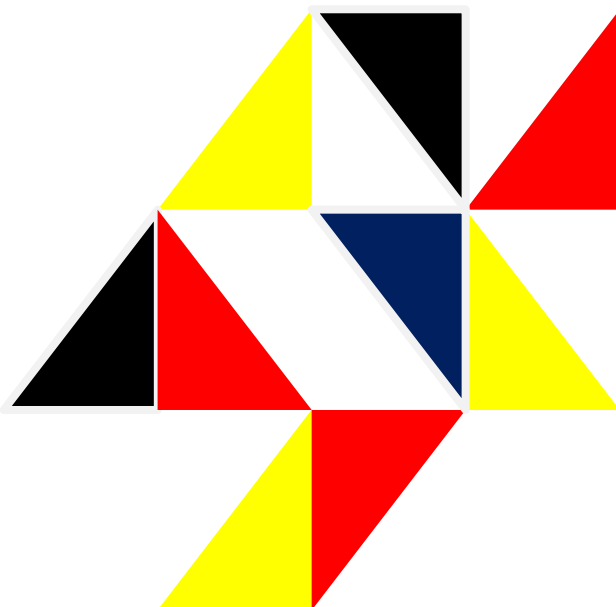
Depuis 2022, la commune de Marcoussis s'est pleinement engagée dans une politique éducative ambitieuse et partagée, à travers la mise en œuvre de son Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Cette démarche a permis de structurer l'action des différents partenaires éducatifs et d'enrichir les parcours des enfants, de l'école aux temps périscolaires et extrascolaires.

En cette nouvelle période 2026–2030, nous poursuivons cette dynamique avec détermination, en tenant compte des évolutions, des bilans réalisés et des besoins exprimés par les familles, les professionnels, les associations et les établissements scolaires. Cette réflexion collective a permis de réaffirmer nos priorités éducatives autour de quatre valeurs fortes : le bien-vivre ensemble, le développement durable, la réussite de tous et la participation active des enfants à la vie du territoire.

Ce nouveau PEDT, fruit d'une large concertation, est à la fois un cadre de référence et un levier d'action. Il guide nos engagements communs pour garantir à chaque enfant un parcours cohérent, épanouissant et respectueux de ses besoins.

Nous remercions tous les partenaires impliqués dans cette démarche, et affirmons notre volonté de continuer à travailler ensemble, au service de l'épanouissement des enfants de Marcoussis.

Sommaire



I.	DIAGNOSTIC	P.4
1.	PRÉSENTATION DE LA COMMUNE	P.5
1.A.	L'URBANISME	P.5
1.B.	LES QUARTIERS	P.5
1.C.	LES CONTEXTES DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIAL	P.6
2.	LES ÉQUIPEMENTS DE LA COMMUNE	P.8
2.A.	LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES	P.9
2.B.	LES ÉQUIPEMENTS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES	P.11
2.C.	LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	P.13
2.D.	LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS, DE LOISIRS ET DE VIE ASSOCIATIVE	P.16
3.	LE RÉSEAUX ASSOCIATIF DE LA COMMUNE	P.18
4.	LES POLITIQUES DE LA COLLECTIVITÉ	P.20
4.A.	LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE	P.20
4.B.	LE PROJET ÉDUCATIF	P.20
4.C.	LES ATOUTS DU TERRITOIRE	P.22
4.D.	LES CONTRAINTES DU TERRITOIRE	P.23
5.	PUBLIC ET PÉRIMÈTRE DU PEDT	P.24
6.	LES STRUCTURES ET LEUR FONCTIONNEMENT	P.25
6.A.	LE SERVICE TEMPS DES LOISIRS	P.25
6.B.	LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES / EXTRASCOLAIRES	P.25
7.	LA COMMUNICATION	P.31
8.	LA FORMATION ET LA PROFESSIONNALISATION DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES	P.31
9.	LES DISPOSITIFS EXISTANTS	P.32
7.A.	LES ATELIERS DÉCOUVERTE DU MERCREDI	P.32
7.B.	LES CLASSES DE DÉCOUVERTE POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES PRIMAIRES	P.32
7.C.	LE SRV (SAVOIR ROULER À VÉLO)	P.33
7.D.	LE DISPOSITIF « ÉCOLE ET CINÉMA »	P.34
7.E.	PACTE (PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL EN TERRITOIRE ÉDUCATIF)	P.34
7.F.	LE PARCOURS SPECTACLES	P.35
7.G.	LE PARCOURS CULTURE JEUNE	P.35
7.H.	CHAM (CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE)	P.35
7.I.	LA FANFARE BAMBINO	P.36
7.J.	LES PASSERELLES	P.36
7.K.	LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	P.36
7.L.	LES SÉJOURS	P.37

Sommaire

II.	UN PROJET PARTAGÉ	P.38
1.	LA GOUVERNANCE	P.38
1.A.	LES PARTENAIRES ET ACTEURS ENGAGÉS	P.38
1.B.	LE COMITÉ DE PILOTAGE	P.38
1.C.	LES COMITÉS TECHNIQUE	P.39
III.	LES VALEUR	P.40
1.	LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE	P.40
1.A.	LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT	P.40
1.B.	LES VALEURS DE LA COMMUNE	P.41
IV.	OBJECTIFS 2026-2030	P.43
1.	BILAN DU PEDT 2022-2025	P.43
2.	OBJECTIF ÉDUCATIF N°1 : FAVORISER LA REUSSITE ÉDUCATIVE ET L'INCLUSION DE TOUS LES ENFANTS	P.44
2.A.	LES ACTIONS 2026-2030	P.44
2.B.	ÉVALUATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	P.48
3.	OBJECTIF ÉDUCATIF N°2 : PROPOSER UN LARGE PANEL DE LOISIRS ÉDUCATIFS DIVERSIFIÉS ET DE QUALITÉS	P.51
3.A.	LES ACTIONS 2026-2030	P.51
3.B.	ÉVALUATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	P.56
3.C.	CONCLUSION	P.60
V.	PLAN MERCREDI	P.61
1.	LES OBJECTIFS	P.61
1.A.	COMPLÉMENTARITÉ ET COHÉRENCE ÉDUCATIVE	P.61
1.B.	DÉCOUVERTE ET ÉPANOUISSEMENT	P.61
1.C.	ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION	P.62
1.D.	LES ATELIERS DÉCOUVERTES DU MERCREDI	P.63

I. Diagnostic

Ce Projet Éducatif De Territoire (PEDT) dont l'objectif principal est le bien-être et l'épanouissement de l'enfant a été élaboré par les élus et services municipaux, en partenariat avec l'Education nationale, les parents d'élèves et les associations.



IDENTIFICATION

Commune de Marcoussis

5, rue Alfred Dubois
91460 MARCOUSSIS

Tél. 01.64.49.64.00

Courriel : contact@marcoussis.fr

CORRESPONDANT EN CHARGE DU PROJET

LAVERGNE Clément Responsable du service Temps des Loisirs

ALSH le Bailliage : 1, route de Nozay
91460 MARCOUSSIS

Tél. 01 64 49 98 78

Courriel : clavergne@marcoussis.fr



1. PRESENTATION DE LA COMMUNE

La commune de Marcoussis est située à une trentaine de kilomètres au sud de Paris, au sein de la frange sud de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay (CPS). Elle couvre un territoire vaste de 1 674 hectares, dont plus des trois quarts sont constitués d'espaces agricoles, forestiers et naturels (plus de 1 100 hectares selon l'IAURIF, 2021). Elle représente 9 % du territoire de la CPS et environ 2,6 % de sa population, soit 8 430 habitants au 1er janvier 2021 (INSEE).

Le territoire communal s'organise autour de trois entités géographiques principales :

- La vallée drainée par la Sallemouille,
- Les coteaux boisés,
- Les plateaux ouverts à dominante agricole.

Cette organisation naturelle a donné naissance à un village-rue, dont les hameaux sont reliés par un axe structurant (la D446). La Sallemouille, rivière traversant la commune d'ouest en est, constitue un élément structurant du paysage.

A. L'URBANISME

L'espace urbanisé se concentre au nord-est du territoire. À partir des années 1980, l'urbanisation a quitté son schéma historique avec le développement de poches résidentielles sur les franges : Pièce d'Enragues (sud), Poteau Blanc (ouest), et zones d'activités économiques au nord (ex. Fontaine de Jouvence). Aujourd'hui, malgré un développement conséquent, l'urbanisation représente seulement 25,8 % de la superficie de la commune (IAURIF, 2021).

Le développement urbain s'inscrit dans une politique d'aménagement durable structurée autour de six axes :

1. Préserver la plaine agricole et son rôle paysager,
2. Protéger la biodiversité et la qualité de l'air et de l'eau,
3. Répondre aux besoins en logement de manière équilibrée,
4. Favoriser les mobilités douces et alternatives à la voiture individuelle,
5. Renforcer la vie de village et les liens intergénérationnels,
6. Maintenir une activité économique diversifiée et innovante.

B. LES QUARTIERS

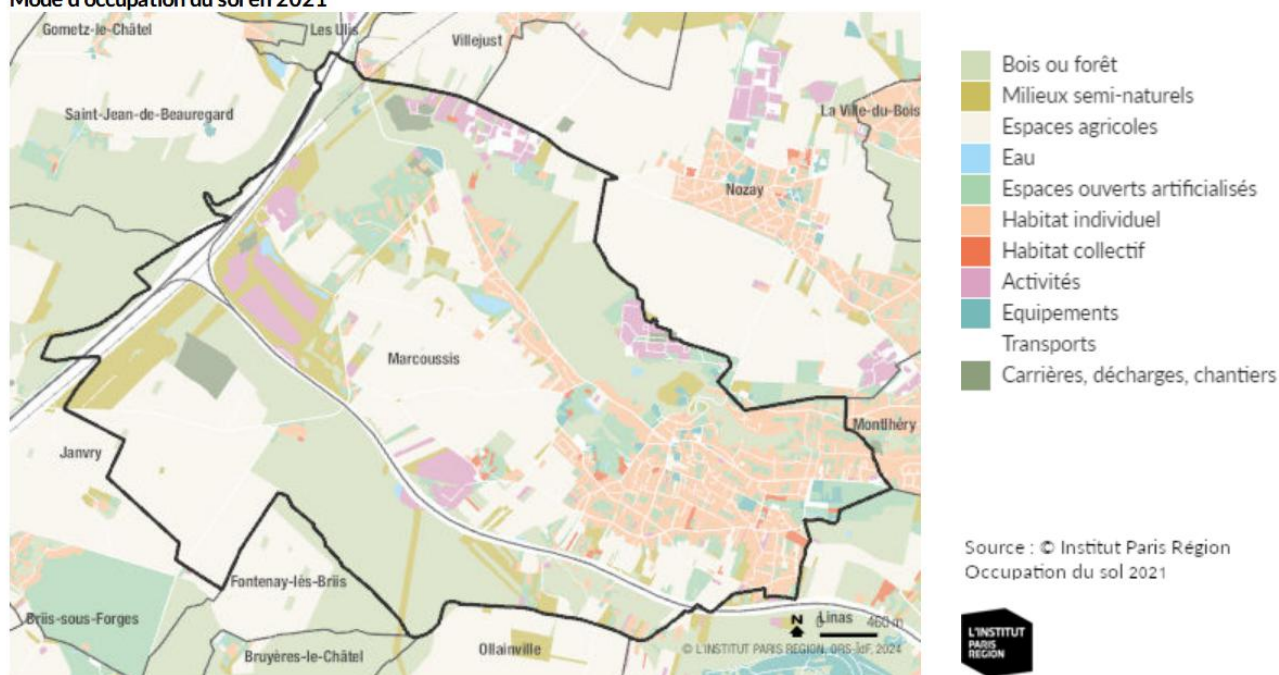
La commune compte plusieurs quartiers et hameaux, dont certains sont issus d'opérations d'aménagement récentes ou en cours :

- L'Étang Neuf (1970) : zone mixte pavillonnaire/collectif, rénovation énergétique prévue en 2026,
- L'Orme (années 1990) : quartier pavillonnaire issu d'une ZAC,
- L'Ovalie (fin années 2000) : quartier mixte en accession et locatif social,
- Le Chêne Rond (livré en 2020) : quartier excentré avec 115 logements sociaux et 34 en accession sociale via PSLA,
- La Ronce : quartier pavillonnaire bientôt complété par 100 logements sociaux (livraison prévue en 2026),

- Les Cornutas : programme de logements mixtes à venir (locatif social, accession privée, baux réels solidaires).

En 2021, selon les chiffres de l'Institut Paris Région (IPR), les espaces construits artificialisés représentent 34,13 % de la superficie communale. Les espaces agricoles représentent quant à eux 28,33 % de la superficie communale, les espaces forestiers 28,85 %, les milieux semi-naturels 8,17 % et les espaces ouverts artificialisés 8 % du territoire communal.

Mode d'occupation du sol en 2021



C. LES CONTEXTES DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIAL

La commune de Marcoussis comptait **8 430 habitants** au dernier recensement (INSEE, 2021). Entre 2015 et 2021, la population a augmenté de **+4 %**, soit une croissance moyenne de **+0,6 % par an**, supérieure à celle observée à l'échelle de la Communauté Paris-Saclay (**+0,3 %**) et du département de l'Essonne (**+0,5 %**).

	2010	2015	2021
Population	7 909	8 132	8 430
Densité moyenne (hab/km ²)	470,8	484,0	501,8

En dix ans, la population a ainsi progressé d'environ 0,6 % par an, un rythme légèrement supérieur à la moyenne nationale (+0,3 %). Cette évolution démographique reste cependant conforme aux objectifs fixés par le projet de territoire, qui prévoit une croissance maîtrisée ne dépassant pas +1 % par an. Cette dynamique, portée notamment par des opérations récentes d'aménagement (cf. Chêne Rond, Ovalie, à venir la Ronce et les Cornutas), entraîne une diversification du profil des habitants, avec des enjeux en termes de mixité sociale, besoins éducatifs, mobilités, et intégration dans la vie locale.

La répartition par tranches d'âge à Marcoussis met en évidence une **évolution démographique progressive** sur les dix dernières années :

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

	2010	2015	2021
0 à 14 ans	20,8	19,5	19,5
15 à 29 ans	18,2	18,4	17,2
30 à 44 ans	20,7	18,6	18,7
45 à 59 ans	21,1	22,2	20,9
60 à 74 ans	12,5	13,7	14,4
75 ans ou +	6,7	7,8	9,3

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

La part des 0-29 ans légère baisse -2.3% sur les 10 dernières années. A l'inverse, la part des plus de 60 ans augmente légèrement +4.5%.

Cet effet ciseau, sans être inquiétant, reflète deux éléments :

- Une faible mobilité résidentielle des ménages installés, qui restent sur le territoire (attachement fort à la qualité de vie locale).
- Un parcours résidentiel plus complexe pour les jeunes adultes (coût du logement, manque d'offre intermédiaire...).

La répartition de la population de 15 ans ou plus selon les catégories socioprofessionnelles permet de mieux comprendre la diversité des profils socio-économiques présents sur le territoire :

POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2021

Catégorie socioprofessionnelle	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	3 363	3 505	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	0	0	0,0	0,0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	186	83	2,6	5,3	2,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	758	491	3,1	28,9	11,7
Professions intermédiaires	516	788	11,6	29,5	9,4
Employés	328	636	18,0	19,9	5,3
Ouvriers	426	88	6,1	11,6	3,0
Retraités	773	882	0,0	0,2	63,5
Autres personnes sans activité professionnelle	377	537	58,6	4,7	4,3

Source : Insee, RP2021 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2024.

La population de Marcoussis âgée de 15 ans ou plus se répartit de manière contrastée selon les catégories socioprofessionnelles et les tranches d'âge.

La majorité des 25–54 ans relève des professions qualifiées, avec 28,9 % de cadres et 29,5 % de professions intermédiaires.

Chez les 55 ans et plus, la population est très majoritairement retraitée (63,5 %), ce qui confirme la progression du vieillissement déjà observée.

La tranche des 15–24 ans se démarque par une situation de forte dépendance économique : près de 59 % d'entre eux sont sans activité professionnelle (étudiants ou en attente d'insertion). Seulement 3 à 6 % sont déjà engagés dans une activité qualifiée (intermédiaire ou ouvrière).

La structure des ménages permet de mieux cerner les profils familiaux présents à Marcoussis et d'adapter les dispositifs éducatifs et sociaux aux réalités vécues par les enfants et leurs familles.

FAM T1bis - Composition détaillée des ménages composés d'une seule famille

Ménages d'une famille	Nombre de ménages	%	Population des ménages
Ensemble	2 411	100,0	7 224
Couple sans enfant	879	36,4	1 782
Couples avec enfant(s)	1 171	48,6	4 508
Couple avec uniquement enfant(s) du couple	1 029	42,7	3 915
Couple avec au moins un enfant d'un seul des deux membre du couple	142	5,9	593
Famille monoparentale	362	15,0	934
Homme seul avec enfant(s)	78	3,2	191
Femme seule avec enfant(s)	283	11,8	743

Sources : Insee, RP2021, exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2024.

D'après les données INSEE du recensement 2021, la commune compte 2 411 ménages constitués d'une seule famille, représentant 7 224 habitants. Les couples avec enfants constituent la part majoritaire (48,6 %), dont 42,7 % ont uniquement des enfants communs. Les couples sans enfant représentent 36,4 % des ménages, tandis que les familles monoparentales, principalement des mères isolées, représentent 15 %. Cette diversité des configurations familiales est un facteur essentiel à considérer pour adapter les dispositifs éducatifs, périscolaires et d'accompagnement proposés aux enfants et aux familles.

2. LES EQUIPEMENTS DE LA COMMUNE

La commune de Marcoussis dispose d'un ensemble d'équipements scolaires, périscolaires, culturels et sportifs structurants, répartis sur l'ensemble du territoire. Ces infrastructures constituent un support essentiel pour la mise en œuvre du Projet Éducatif De Territoire, en favorisant l'accès à l'éducation, aux loisirs, à la culture et au sport pour tous les enfants et les jeunes marcoussisiens.

A. LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2025-2026 la commune de Marcoussis comprend 1499 élèves entre 3 et 14 ans dont 382 en maternelle, 679 en école élémentaire et 437 au collège repartis comme le tableau ci-dessous

Ecoles	Maternelle	Nombre de classe
École maternelle de l'Etang Neuf (3-6 ans)	196	8
École maternelle Jean Jacques Rousseau (3-6 ans)	129	5
École élémentaire de l'Orme (6-11 ans)	327	13
École élémentaire des Acacias (6-11 ans)	271	11
École privée Saint Joseph (3-11 ans)	57 maternelles + 81 élémentaires = 138	5
Collège Pierre Mendes-France (11-14 ans)	437	17

À côté du réseau scolaire public, la commune accueille également l'école privée Saint-Joseph, ainsi que le Campus Saint-Antoine, établissement privé sous contrat qui regroupe un collège, un lycée, un CFA et des formations professionnelles et continues, spécialisées dans les métiers de l'environnement, des services aux personnes et de la fleuristerie.

Cette diversité d'établissements scolaires constitue un socle éducatif solide pour les jeunes marcoussisiens, sur lequel viennent s'articuler les actions périscolaires et extrascolaires développées dans le cadre du PEDT.

Carte emplacements des établissements scolaires



B. LES ÉQUIPEMENTS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

En complément des établissements scolaires, la commune dispose d'un ensemble structuré d'accueils périscolaires et extrascolaires qui assurent la continuité éducative tout au long de la journée et de l'année.

Les accueils périscolaires sont implantés au sein des quatre écoles publiques de la commune :

- École maternelle Jean-Jacques Rousseau
- École maternelle de l'Étang Neuf
- École élémentaire de l'Orme
- École élémentaire des Acacias

Ces structures proposent un accueil du matin (7h30–8h30), de la pause méridienne (11h30–13h30) et du soir (16h30–18h30). Elles sont habilitées par la SDJES, dirigées par des responsables diplômés (BPJEPS LTP) et animées par des équipes veillant à la sécurité, au bien-être et à l'épanouissement des enfants. Sur ces temps, une diversité d'activités est proposée : jeux, ateliers culturels, pratiques sportives, activités manuelles, lecture, temps calmes ou de repos.

L'accueil de loisirs du Baillage, situé dans le parc François-Mitterrand, assure l'accueil des enfants les mercredis et durant les vacances scolaires. Il constitue un espace de découverte, de socialisation et de projets collectifs adaptés aux besoins des différents âges.

Le service jeunesse, également implanté dans le parc François-Mitterrand, coordonne les actions en direction des 11–17 ans : animations, accompagnement de projets, sorties, prévention et citoyenneté.

L'ensemble de ces structures contribue à offrir aux enfants et adolescents un cadre éducatif cohérent, sécurisant et stimulant, en articulation permanente avec les équipes enseignantes et les partenaires locaux.

Carte emplacements des structures périscolaires et extrascolaires



C. LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La commune de Marcoussis bénéficie d'un maillage important d'équipements sportifs, permettant une pratique diversifiée et accessible à tous, du sport scolaire au sport associatif. Ces infrastructures constituent un atout majeur pour la promotion des activités physiques et sportives, aussi bien dans le cadre des temps scolaires, périscolaires qu'extrascolaires.

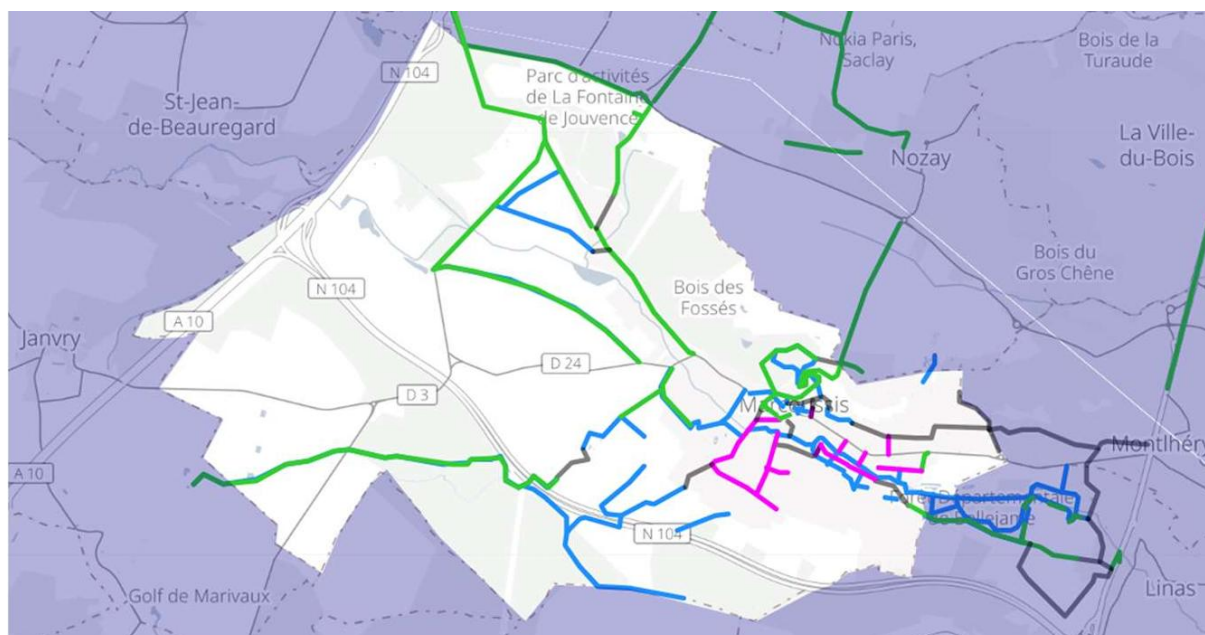
Les principaux équipements sont :

- **Équipements couverts** : trois gymnases (dont deux au complexe sportif du Grand Parc), un dojo, deux courts de tennis couverts.
- **Terrains extérieurs** : quatre terrains de football et de rugby, cinq courts de tennis découverts, deux city stades, un terrain de basket extérieur.
- **Espaces spécialisés** : un terrain de moto-trial, un terrain de tir à l'arc, des terrains de pétanque, un skate parc, des étangs pour la pêche.
- **Espaces de loisirs et santé** : un parcours santé et deux pôles d'équipements sportifs extérieurs.

Enfin, dans une logique de promotion de la santé, du sport pour tous et des mobilités durables, la commune a engagé depuis plusieurs années un « plan vélo ». Celui-ci s'est traduit par la création de nombreuses pistes cyclables, l'aménagement de double-sens sécurisés et la mise en place d'équipements facilitant la pratique quotidienne du vélo (stationnements, liaisons inter-quartiers, connexions avec les communes voisines). Ces aménagements permettent aux jeunes marcoussisiens de se déplacer de manière plus autonome, sécurisée et écologique, que ce soit pour rejoindre l'école, les activités sportives ou culturelles.

Ces investissements renforcent l'accessibilité du sport et des mobilités douces pour tous, contribuant au bien-être, à l'éducation et au dynamisme associatif du village.

Cartographie du réseau cyclable



Carte emplacements des principaux équipement sportifs



LE SPORT A MARCOUSSIS

COMPLEXE DU GRAND PARC Le Gymnase



... et la salle Octave Badaille



PARKING DES ACACIAS



STADE DU MOULIN



GYMNASSE DE LA FERME DES PRÈS



STADE PIERRE-CAMOU



D. LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS, DE LOISIRS ET DE VIE ASSOCIATIVE

Marcoussis dispose d'un réseau riche d'équipements culturels et de loisirs qui participent pleinement à l'éveil, à la formation et à la socialisation des enfants et des jeunes. Ces structures favorisent l'accès à la culture, à la créativité, à la citoyenneté et aux rencontres intergénérationnelles.

Les principaux équipements sont :

- **Pôle culturel** : l'Espace culturel Atmosphère-Jean Montaru (salle de spectacle et cinéma), l'École des Arts (musique, danse, arts plastiques), les studios Frank-Zappa, l'espace Joséphine-Baker (deux plateaux de danse et un plateau dédié au théâtre), la Médiathèque Léo Ferré, ainsi que la future salle des fêtes prévue dans le parc des Célestins.
- **Petite enfance, parentalité et population** : la Maison de la Petite Enfance (relais petite enfance, multi-accueil), le CCAS et un foyer logement municipal.
- **Loisirs et jeunesse** : l'accueil de loisirs du Baillage, le service jeunesse implantés tous les deux dans le parc François-Mitterrand, deux grands parcs avec aires de jeux (Célestins et François-Mitterrand), un square avec aire de jeux, le bois de Bellejame, une aire de jeux dans le nouveau quartier du Chêne Rond, ainsi qu'un maillage de liaisons cyclables et douces.
- **Vie associative** : le café associatif *La Sirène sur l'école* (créé en 2023), qui propose des temps conviviaux, culturels et solidaires, et plus de 50 associations locales, couvrant les domaines sportifs, culturels, sociaux et environnementaux.

Ces équipements offrent aux enfants et aux jeunes marcoussisiens des opportunités variées de découverte, de pratique et d'engagement. Ils contribuent à développer leurs compétences culturelles, artistiques et citoyennes, tout en renforçant le lien social et le dynamisme du village.

Au cours de l'année 2026 s'ouvrira le tiers lieu du Chêne Rond, en cours d'agrément en tant qu'établissement de la vie sociale. Implanté à Marcoussis, il aura vocation à devenir un espace ouvert de rencontres, de création et d'expérimentation sociale, culturelle et économique. Ce projet s'appuie sur plusieurs démarches participatives et diagnostics (Marcoussis 2038, concertations, enquêtes publiques, ABS...) qui ont permis d'identifier les besoins sociaux du territoire et de renforcer le vivre-ensemble.

La commune accueille également le Centre National de Rugby (CNR), siège de la Fédération Française de Rugby. Au-delà de son rôle national, il représente une ressource éducative et sportive unique pour le territoire. Sa présence permet aux enfants et aux jeunes marcoussisiens d'être en contact direct avec le sport de haut niveau, ses valeurs et ses pratiques. Le CNR ouvre régulièrement ses portes à des événements, stages ou initiations qui favorisent la découverte, l'inspiration et le développement de la culture sportive auprès des nouvelles générations.

Carte emplacements des principaux équipements culturels et de vie associative



3. LE RÉSEAUX ASSOCIATIF DE LA COMMUNE

Le PEDT s'appuie sur la richesse du tissu associatif local pour proposer aux enfants et adolescents de la commune des activités variées, enrichissantes et complémentaires aux temps scolaires et périscolaires. Les associations partenaires interviennent dans différents domaines : arts et culture, sport, solidarité, patrimoine, environnement et citoyenneté, contribuant ainsi au développement global et à l'épanouissement des jeunes.

Arts, culture et loisirs

- À 10 doigts
- ACASM – Association Caisses à savon Marcoussis
- Amicale Philatélique de Marcoussis
- Amis de la musique
- Art'Ensemble
- La Banda Bino
- Club Œnophile de Marcoussis
- Elfondelabière
- Association Colombophile « Les Ailes »
- La Sirène sur l'école
- Nosimages
- O.d.i.n. – Organisation pour la découverte de l'imaginaire et du numérique
- JAIM – Jumelages et Amitiés Internationales de Marcoussis (ex AMFAI)
- MPT – Maison Pour Tous

Educations

- APEL – École Saint-Joseph
- FCPE – Fédération des Conseils de Parents d'Élèves
- Parents Indépendants
- Parents Indépendants du lycée de l'Essouriau
- PEEP – Association des Parents d'Élèves

Sports

- Amis des Écuries de la Futaie
- AS Collège Pierre-Mendès-France
- ASM – Association Sportive de Marcoussis : Aïkido, Athlétisme, Basket-ball, Cyclotourisme, Escrime, Gym forme, Gymnastique aux agrès, Handball, Judo-Jujitsu, Pétanque, Randonnée et marche nordique, Rugby, Tai Chi Chuan, Tennis de table, Tir à l'arc, Triathlon, Volley-ball, Yoga
- Chessland Essonne
- Comité Régional du Hurepoix – Bridge
- Expérience Mouvement
- FCM-N-VDB – Football Club Marcoussis – Nozay – La Ville-du-Bois
- Golf de l'Yvette

- Karaté Club Marcoussis
- Les Arrachis Pêcheurs
- Marcouseven – Football à 7
- Tennis Club de Marcoussis
- Trial Club de Marcoussis

Solidarités

- Alignées
- Artisans du Monde
- Club de l'amitié du 3e âge
- ESAT La Vie en Herbes (Fondation des Amis de l'Atelier)
- Empreinte ma main
- FNACA – Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie
- La Ferme des Potagers de Marcoussis
- Pattes d'Souci
- Renaissance et Culture
- SAVS Du côté de chez soi – Fondation des Amis de l'Atelier
- SNLE – Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

Patrimoine, agriculture et environnement

- AHM – Association Historique de Marcoussis
- AMAA – Amicale du Matériel Agricole d'Autrefois
- AMAP de la Ronce
- CMME – Cercle Mycologique de Marcoussis et Environs
- Grenouilles de la Sallemouille
- Les Petits Jardins des Bas Mocquets
- MDB – Marcoussis à Vélo
- Marcoussis Nature Environnement
- Triangle Vert

Citoyenneté et sécurité

- Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) – formation à la sécurité, premiers secours et esprit citoyen
- Amicale des Sapeurs-Pompiers de Marcoussis – soutien aux projets jeunesse et participation aux événements citoyens et festifs

Cultes

- Paroisse et aumônerie

L'ensemble des associations actives de la commune sont accessibles aux enfants et aux jeunes, soit en tant qu'usagers, bénéficiaires voire bénévoles.

A titre d'exemple, il est octroyé un bonus de subvention pour les associations sportives qui comptent

parmi leurs bénévoles dirigeants des jeunes bénévoles. L'accent est aussi mis sur la formation des jeunes en tant qu'encadrants ou arbitres.

Ces associations, en partenariat avec la commune, les écoles et les services municipaux, jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre du PEDT. Elles contribuent à proposer aux jeunes un parcours éducatif diversifié, favorisant l'épanouissement personnel, la pratique sportive et culturelle, l'engagement citoyen et le développement de liens sociaux durables. Leur implication permet de renforcer la cohérence des actions éducatives sur l'ensemble du territoire communal.

4. LES POLITIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

A. LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La ville de Marcoussis est actuellement en renouvellement de sa Convention Territoriale Globale pour la période 2026-2030, en lien avec la démarche PEDT. La formalisation de la nouvelle CTG s'est appuyée sur un diagnostic partagé, construit avec les services municipaux, les partenaires institutionnels et les acteurs du territoire. Les données issues de la CAF, ont permis une connaissance fine et globale du territoire.

L'ensemble des politiques publiques mises en œuvre par les services communaux est issu de cette ambition de contribuer aux transitions. Dans le cadre de la CTG et de son renouvellement, la ville a choisi de structurer son action autour de plusieurs thématiques afin de cibler précisément les enjeux, problématiques et objectifs, et de guider la mise en œuvre des actions.

Neuf grandes thématiques ont été identifiées, déclinées en un **plan d'action sur 5 ans** :

1. Petite enfance
2. Enfance
3. Jeunesse
4. Accès aux droits
5. Parentalité
6. Handicap
7. Animation de la vie sociale
8. Actions transversales ! Marcoussis 2038 et le sport
9. La culture

Le PEDT et la Convention Territoriale Globale s'inscrivent dans cette ambition : favoriser les transitions écologiques et sociales, développer l'éducation, la culture, l'accompagnement des populations et les temps périscolaires, pour construire un territoire durable et inclusif.

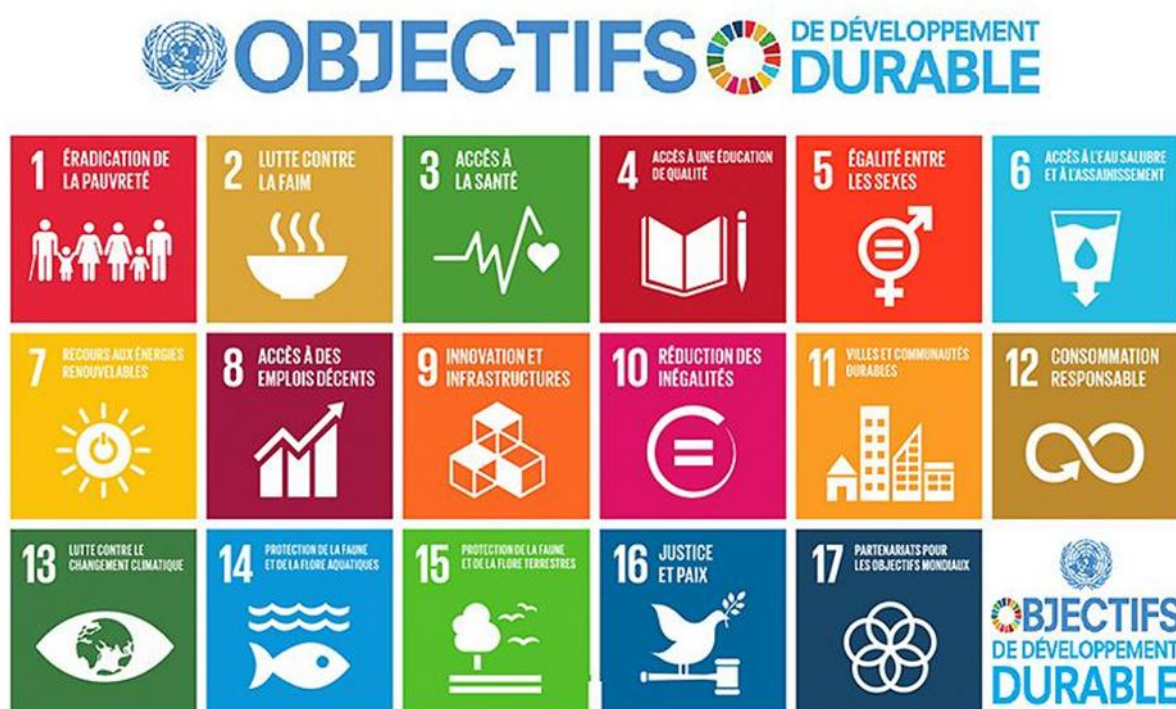
B. LE PROJET ÉDUCATIF

Depuis plus de vingt ans, la commune de Marcoussis s'est dotée d'un **projet éducatif communal** qui structure l'ensemble de ses actions en direction de l'enfance, de la jeunesse et des familles. Ce projet repose sur la conviction que l'enfant se construit à travers la complémentarité des différents temps et espaces éducatifs – scolaires, périscolaires, extrascolaires, associatifs et familiaux – et sur la nécessité de garantir une cohérence éducative pour son épanouissement.

Dans la continuité de cette ambition, la municipalité a choisi d'inscrire son action dans le cadre de l'Agenda 2030 et de ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Cette orientation traduit la

volonté d'articuler les politiques éducatives locales avec les enjeux universels de solidarité, de justice sociale, d'égalité, de santé, de protection de l'environnement et de participation citoyenne.

C'est dans ce cadre que sont proposés les objectifs éducatifs de la commune, en lien avec les ODD, afin de répondre aux besoins actuels des enfants et des jeunes marcoussisiens tout en préparant la société de demain.



Il s'articule autour de **six grands axes** :

- Axe 1 : Favoriser la réussite scolaire et l'inclusion de tous les enfants**
 Garantir les meilleures conditions d'apprentissage, mettre à disposition des moyens matériels et humains adaptés et accompagner les enfants à besoins particuliers ou en situation de handicap.
- Axe 2 : Développer les actions culturelles**
 Accès facilité à la pratique artistique et culturelle, partenariats avec l'École des Arts, la médiathèque, le cinéma et le collège (classes à horaires aménagés musique).
- Axe 3 : Promouvoir les activités sportives**
 Sensibilisation, initiation et diversification des pratiques sportives en s'appuyant sur le tissu associatif local.
- Axe 4 : Développer la citoyenneté**
 Conseil Municipal des Enfants, actions en faveur de l'égalité, lutte contre les discriminations et valorisation de l'engagement citoyen.

- **Axe 5 : Utiliser le jeu comme outil éducatif**

Reconnaissance du jeu comme un vecteur d'épanouissement, de socialisation et d'apprentissage informel.

- **Axe 6 : Renforcer les partenariats**

Coopération entre les écoles, les services municipaux, les associations et les familles afin de construire une véritable communauté éducative locale.

Ce projet éducatif communal constitue ainsi le socle sur lequel s'appuie le **Projet Éducatif de Territoire (PEDT)**, garantissant une continuité et une cohérence dans les parcours éducatifs proposés aux enfants et aux jeunes marcoussisiens.

C. LES ATOUTS DU TERRITOIRE

1. Une politique volontariste tournée vers l'éducation

Des moyens humains importants consacrés aux écoles et aux accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires :

- ATSEM dans chaque classe de maternelle.
- Assistants Municipaux d'Éducation dans chaque école élémentaire.
- animateurs respectant les quotas d'encadrement pour les temps périscolaires.
- Intervenants musique et sport dans chaque école, permettant une ouverture culturelle et sportive pour tous.

Des moyens financiers conséquents :

- Fournitures scolaires gratuites pour l'ensemble des enfants scolarisés dans les écoles publiques et un dictionnaire offert aux élèves de CM2.
- Équipement progressif des écoles en TBI (1 nouvel équipement par an).
- Création d'une nouvelle salle de classe par agrandissement d'une école élémentaire.
- Agrandissement programmé d'une école maternelle (+3 salles), renforçant la capacité d'accueil des jeunes enfants.
- Réaménagement et végétalisation des cours d'écoles élémentaires pour favoriser bien-être et cadre de vie.

2. Une politique culturelle ambitieuse

- Une médiathèque gratuite, accessible à tous.
- Une École des Arts sans numerus clausus.
- Un cinéma classé *Art et Essai*.
- Une programmation culturelle éclectique, notamment tournée vers le jeune public.
- Des actions culturelles type PACTE (Projet Artistique et Culturel en Territoire Éducatif) de la maternelle au collège.
- Une Classe à Horaire Aménagée Musique ben lien avec l'école des arts pour les collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- Un chargé de mission médiation culturelle Enfance Jeunesse dédié, en lien avec les structures communales et les établissements scolaires, pour développer les actions culturelles à destination des 0-18 ans.

3. Des services publics de qualité et inclusifs

- Personnel qualifié et formé, avec la spécialisation de certains agents au service des enfants porteurs de handicap.
- Un **service temps des loisirs** assurant le périscolaire et l'extrascolaire, doté d'un projet pédagogique structuré et existant avant même la réforme des rythmes scolaires.
- Un **service jeunesse** ouvert toute l'année pour les 11-18 ans : accueil les mercredis, samedis et soirées en période scolaire, ainsi que du lundi au samedi pendant les vacances. Activités, sorties et projets variés sont portés par une équipe de directeurs et animateurs qualifiés.
- Le **Conseil Municipal des Enfants (CME)**, instance participative ouverte aux CM2 et 6ème, permet aux enfants d'exprimer leurs attentes, de porter des projets d'intérêt collectif et de renforcer le lien avec les élus locaux.

4. Des actions passerelles intergénérationnelles et éducatives

- Liens entre les structures petite enfance et l'accueil de loisirs (ex. : accompagnement des enfants avant leur entrée à l'école).
- Passerelles entre l'accueil de loisirs et le service jeunesse pour les CM2 et collégiens.
- Projets communs avec les personnes âgées de la commune, favorisant le lien intergénérationnel.

5. Un patrimoine communal conséquent et une vie locale dynamique

Au-delà des équipements scolaires, sportifs et culturels déjà présentés, Marcoussis bénéficie d'un cadre de vie particulièrement riche et attractif. La commune se distingue par :

- Un tissu associatif dense et varié (plus de 50 associations locales, sportives, culturelles, solidaires ou citoyennes) qui participe activement à la vie du village ;
- Une répartition équilibrée des infrastructures éducatives, sportives et culturelles sur l'ensemble du territoire, garantissant l'accessibilité pour tous ;
- Un réseau de pistes cyclables et de liaisons douces favorisant les mobilités actives et sécurisées ;
- De nombreux parcs, espaces naturels et plan d'eau qui offrent aux familles des lieux de détente, de loisirs et de sport en plein air ;
- Une vie festive et conviviale, rythmée par de nombreux événements fédérateurs : fête des écoles, fête du sport, carnaval, fête de l'École des Arts, fête du village, spectacles et rendez-vous culturels divers, qui renforcent le dynamisme et l'attractivité de la commune.

D. LES CONTRAINTES DU TERRITOIRE

Malgré ses nombreux atouts, la commune de Marcoussis doit composer avec plusieurs contraintes qui influencent l'organisation des services éducatifs, culturels et sportifs. Ces contraintes peuvent être regroupées autour de quatre grands axes :

1. Contraintes liées à l'accessibilité et aux mobilités

- Une commune étendue avec des quartiers éloignés avec des distances non négligeables entre les différents équipements.

- Faible desserte en transports en commun : peu de lignes de bus, éloignement des gares RER et TGV.
- Difficultés de recrutement pour les services municipaux et associatifs, accentuées par cette faible accessibilité.
- Déplacements des jeunes et des familles parfois limités, réduisant l'ouverture vers les équipements et services extérieurs.

2. Contraintes démographiques et scolaires

- Augmentation continue des effectifs scolaires et dans les accueils de loisirs, liée notamment à la livraison de nouveaux programmes de logements.
- Pression sur les capacités d'accueil, générant un manque d'espaces adaptés dans certaines écoles et structures périscolaires/extrascolaires.
- Forte progression du nombre d'enfants porteurs de handicap ou présentant des comportements nécessitant un accompagnement spécifique, alors que l'offre handisport reste inexistante.

3. Contraintes sociales et financières

- Disparition de la prévention spécialisée sur le territoire (faute de financements départementaux).
- Baisse des subventions de l'État et du Département, qui fragilise les moyens financiers disponibles
- Politique tarifaire volontairement solidaire (repas gratuits pour les enfants de familles au RSA, repas à 1 € pour les familles au SMIC), qui accentue la pression sur le budget communal.
- Inégalités d'accès à la culture : les familles les plus modestes fréquentent peu les équipements culturels malgré des tarifs volontairement attractifs.

4. Contraintes liées au lien social et aux pratiques

- Partenariat encore limité avec les acteurs sociaux, en raison de leur faible implantation sur le territoire.
- Modification progressive de la composition socio-économique de la population.
- Consommation importante d'activités par les familles, parfois au détriment du temps libre des enfants.
- Faible participation des familles aux dynamiques collectives et à la vie associative (peu d'engagement bénévole).

Ces contraintes, bien que réelles, constituent autant de défis à relever collectivement. Le Projet Éducatif de Territoire doit permettre d'y apporter des réponses adaptées en renforçant la coopération entre acteurs, en développant des actions inclusives et accessibles à tous, et en favorisant la cohérence éducative sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant et du jeune.

5. PUBLIC ET PÉRIMÈTRE DU PEDT

Le Projet Éducatif de Territoire concerne l'ensemble des jeunes marcoussisiens, quels que soient leurs parcours scolaires, leurs origines ou leurs conditions sociales. Il s'adresse à tous les enfants et

adolescents de la commune, âgés de 3 à 18 ans, et a pour ambition de garantir à chacun un égal accès aux apprentissages, aux loisirs, à la culture et au sport.

Il mobilise un large réseau d'acteurs :

- Les établissements scolaires publics : écoles maternelles, élémentaires et collège de la commune, dans le cadre de l'organisation des temps scolaires et périscolaires.
- Les services municipaux :
 - Le Service Temps des Loisirs, gestionnaire des accueils de loisirs et des accueils périscolaires,
 - Le Service Jeunesse, ouvert aux 11-18 ans,
 - Le Service Culturel, en charge de l'École des Arts, de la médiathèque, du cinéma Atmosphère, du spectacle vivant et du partenariat avec les classes CHAM,
 - Le Service des Sports, qui coordonne les éducateurs sportifs, les relations avec les associations et l'organisation des événements festifs.
- Les associations sportives et culturelles locales, partenaires indispensables dans la mise en place d'activités et de projets éducatifs.
- Les établissements privés situés sur la commune, tels que le Campus Saint-Antoine, l'École Saint-Joseph ou la MECS, dans la mesure où des coopérations peuvent être mises en place.
- Les familles, parents d'élèves et bénévoles, dont l'implication contribue directement à la réussite et au sens collectif des actions éducatives.
- Les partenaires institutionnels : la CAF, la SDJES et l'IEN, qui apportent un soutien technique, financier et garantissent la cohérence et la sécurité des dispositifs.

Le PEDT s'inscrit sur une durée de cinq années scolaires, afin d'assurer une continuité et une cohérence des actions éducatives, sportives et culturelles, tout en mobilisant l'ensemble des partenaires éducatifs du territoire.

6. LES STRUCTURES ET LEUR FONCTIONNEMENT

A. LE SERVICE TEMPS DES LOISIRS

Le Service Temps des Loisirs est l'entité en charge de l'organisation et du fonctionnement des temps périscolaires et extrascolaires pour les enfants de la commune de Marcoussis.

Il est dirigé par un directeur, et par deux adjoints de direction.

Il fait partie du pôle enfance et supervisé par la directrice générale des services sous l'autorité du Maire. Le Maire - adjoint chargé de l'éducation et de l'enfance et un Conseiller Délégué au périscolaire donnent aussi les grandes lignes directrices qui guident ensuite la mise en place des projets de la structure.

B. LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES / EXTRASCOLAIRES

Pour pouvoir y inscrire leurs enfants les familles doivent, effectuer au préalable le dossier administratif et les démarches de réservation sur leur espace citoyen (logiciel d'inscription Arpège),

Depuis septembre 2019, les dossiers d'inscriptions scolaire, périscolaire et extrascolaire sont dématérialisés. Il en est de même concernant les pré-réservations à ces accueils. Les familles ayant un enfant scolarisé dans une des écoles maternelles ou élémentaires publiques de la ville ou les enfants

domiciliés à Marcoussis se voient ainsi créer un compte personnel pour accéder à son espace citoyen. Chaque famille doit donc remplir un dossier scolaire / périscolaire et un dossier extrascolaire pour chacun de ses enfants afin d'avoir ensuite accès aux préservations des accueils périscolaires et extrascolaires

Une fois ces formalités effectuées, les familles ont accès aux pré-réservations qu'elles peuvent remplir puis modifier si besoin dans les délais impartis.

La tarification proposée aux familles

La tarification est une tarification sociale basée sur le calcul du taux de participation, avec un plancher, un plafond et des pourcentages selon le nombre d'enfants.

1) Les accueils périscolaires du matin du midi et du soir :

Ils se font sur les écoles les lundis, mardis, jeudis et vendredis de :

- 7h30 à 8h30 (Accueil du matin)
- 11h30 à 13h30 (Pause méridienne)
- 16h30 à 18h30 (Accueil du soir)

Les accueils maternels sont :

- L'école Jean Jacques Rousseau (Impasse Jean Jacques Rousseau, 91460 Marcoussis)
Directrice périscolaire : KHABET Marion
- L'école de l'Étang Neuf (Avenue de l'Étang Neuf, 91460 Marcoussis)
Directrice périscolaire : ROUX Félix

Les accueils élémentaires sont :

- L'école de l'Orme (Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 91460 Marcoussis)
Directrice périscolaire : Laetitia FIGUERA DA SILVA COSTA
- L'école des Acacias (Rue des Acacias, 91460 Marcoussis)
Directeur périscolaire : AMICEL Olivier

Chaque site est habilité par la SDJES et dirigé par un directeur périscolaire titulaire du BPJEPS LTP, garant du respect des taux d'encadrement et des quotas réglementaires de qualification.

Il encadre une équipe d'animateurs et travaille en concertation avec l'équipe enseignante. Ils proposent aux enfants des activités ludiques, sportives, artistiques et culturelles mais aussi des temps de repos et de détente, adaptés aux besoins des enfants.

Il est important de souligner que la diversité des activités est pleinement mise en œuvre lors de la pause méridienne. Ce temps éducatif à part entière offre aux enfants un large choix d'ateliers et de pratiques variées, leur permettant de découvrir de nouveaux domaines, de s'exprimer, de se dépenser ou simplement de souffler, selon leurs envies et leur rythme.

Les propositions peuvent notamment inclure :

- Des ateliers créatifs et manuels (artisanat, bricolage, arts plastiques)
- Des activités sensorielles (création d'une salle multisensorielle)

- Des jeux de société, espaces de lecture et moments calmes (bibliothèque, coloriage, coin détente)
- Des activités sportives et des jeux collectifs, en intérieur comme en extérieur
- Des projets thématiques (solidarité, quatre saisons, environnement)
- Des ateliers danse, expression corporelle ou activités culturelles en lien avec la médiathèque
- Des temps de jeux libres permettant aux enfants d'explorer leurs propres envies
- Des initiations et découvertes (par exemple une sensibilisation ludique à l'anglais)
- Des ateliers pratique instrumentale (Fanfare Bambino)

Cette variété d'activités contribue à faire de la pause méridienne un moment structurant du parcours éducatif, favorisant l'épanouissement, le bien-être et la curiosité des enfants.

Les modalités de réservation et d'annulation

	Il est possible de : Réserver / Annuler au plus tard
L'accueil du matin	1 jour avant
L'accueil du midi	8 jours avant
L'accueil du soir	2 jours avant

2) L'accueil de loisirs du Baillage :

Il accueille les enfants de la commune de Marcoussis à leur entrée à l'école maternel et jusqu'à la fin de leur scolarité en école élémentaire les mercredis (temps périscolaire) et les vacances scolaires (temps extrascolaire). Il dépend directement de la Mairie de Marcoussis et il est géré par le service temps des loisirs.

Les mercredis L'accueil de loisirs du mercredi fonctionne de deux manières distinctes :

- Une organisation spécifique pour les enfants en **petite section de maternelle**
- Un autre fonctionnement pour les enfants de **moyenne section jusqu'au CM2**

	7h30 - 9h00	9h00 - 11h30	11h30 - 13h00	13h00 - 16h30	16h30-18h30
PS	Accueil	ALSH	Repas	ALSH	Accueil
MS	Accueil	Atelier du mercredi	Repas	ALSH	Accueil
GS	Accueil	Atelier du mercredi	Repas	ALSH	Accueil
Élémentaire	Accueil	Atelier du mercredi	Repas	ALSH	Accueil

Les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants jusqu'à 8 jours avant au plus tard soit en journée complète, soit le matin avec ou sans repas ou l'après-midi avec repas.

La direction est assurée par un directeur et deux adjoints titulaires du BPJEPS, accompagnés d'une

équipe d'une trentaine d'animateurs, majoritairement titulaires du BAFA. Les enfants sont regroupés par tranches d'âge correspondant à leur classe, chaque groupe disposant d'une salle attitrée aménagée en différents espaces : coin bibliothèque, coin jeux, coin activités manuelles.

Pour les vacances scolaire les familles doivent inscrire leurs enfants dans le respect des dates butoir (environs 1 mois avant au plus tard) l'accueil se fait uniquement à la journée complète. Chaque semaine est construite autour d'un thème choisi par l'équipe d'animation, avec au moins une sortie, généralement un grand jeu, des activités ludiques, sportives, manuelles, artistiques et créatives.

3) Le service jeunesse :

Le service jeunesse est un lieu de rencontres conviviales. Il se concentre sur l'animation, la prévention et la citoyenneté. Il est ouvert aux jeunes de 11 à 18 ans, à partir de leur entrée en 6^e.

Il est composé de 3 animateurs dont le responsable de service et son adjointe, d'un apprenti BPJEPS ainsi que l'appui de deux animateurs passerelle attachés au service temps des loisirs afin d'assurer le lien entre les deux structures pour les enfants en CM2. Durant les vacances scolaires, il est fait appel à des vacataires.

Le Service jeunesse c'est aussi :

- Un partenariat avec le service culturel : fréquentation des structures dédiées Ecole des Arts, médiathèque Léo-Ferré, Atmosphère - Espace culturel Jean-Montaru pour le cinéma et les spectacles, mise à disposition des studios d'enregistrement et de danse/théâtre, un parcours culture jeune proposant 3 à 5 spectacles gratuitement ainsi qu'une visite technique, des implications dans les projets et actions culturelles de la ville
- Un partenariat avec le service des sports, fêtes et cérémonies : des conventions de partenariats avec les associations sportives pour la découverte de pratiques sportives, une mise à disposition privilégiée des infrastructures sportives, une participation aux événements sportifs.
- Un partenariat avec le service Transition Écologique pour accompagner les projets et actions d'éducation populaire au développement durable, en lien avec la démarche MARCOUSSIS 2038 et les 17 objectifs de développement durable
- Un partenariat avec le CCAS pour consolider le lien intergénérationnel, notamment en distribuant les colis de Noël chaque année et en rendant visite à nos aînés.
- Un partenariat avec la restauration scolaire pour sensibiliser aux bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'alimentation saine.
- Un partenariat avec le service communication pour améliorer la visibilité des actions jeunesse sur le territoire.
- Des présences sur les événements ville avec implication des jeunes : fête du village, fête des écoles, fête du sport, kermesse du centre de loisirs, Téléthon, etc...
- Des actions de prévention (santé, citoyenneté, prévention routière...).
- Des activités en direction des 11-18 ans (organisation de mini-séjours, activités sportives...)
- Mais c'est aussi une aide aux projets, notamment par le biais du tremplin citoyen en lien avec le CCAS.

Période d'ouverture au public :

En Périodes scolaires :

- Les Mardis, jeudis et vendredis de 16h à 19h
- Les mercredis de 13h30 à 19h
- Les samedis de 13h30 à 18h

Période de vacances (hors été) :

- Du lundi au vendredi de 10h à 12h puis 13h30 à 19h
- Les samedis de 13h à 18h

Eté :

- Du lundi au vendredi de 13h30 à 19h
- Les samedis de 13h à 18h

Durant les vacances, une matinée est réservée aux projets passerelles avec le service temps des loisirs.

Un fonctionnement à la journée entière peut exister notamment pour des projets particuliers.

L'accès au service jeunesse est conditionné à une inscription annuelle, selon le taux de participation des familles.

Le service jeunesse de Marcoussis est un accueil collectif de mineur sans hébergement. Il a pour objectifs de :

- Mettre en œuvre le projet pédagogique de la structure ;
- Accueillir, écouter les jeunes ;
- Proposer un service privilégiant la qualité à la quantité

Accompagner le jeune dans son développement
<u>Encourager la construction morale et physique</u> • Pratique ou découverte d'activités sportives • Aide à l'orientation (conseils CV, LM, Formation...) • Ateliers « conduites à risques » avec divers partenaires (Interval, PM, Collège...) • Ateliers artistiques • Jeux de société
<u>Favoriser la prise de parole et la réflexion sur les enjeux de la société</u> • Temps de parole (débat, forum.) • Pensée diffusée sur les réseaux régulièrement • Mur d'expression • Théâtre forum • Participation au Festival philosophie initié par la direction de la culture • Implication des jeunes sur nos réseaux • Ateliers autour des discriminations
<u>Permettre une ouverture sur le monde</u> • Jumelage • Actions solidaires (téléthon...) • Journées internationales • Ateliers autour des événements mondiaux
Impliquer les jeunes dans la vie collective et sociétale
<u>Proposer des actions citoyennes participatives</u> • Projet potes cast • Collaboration CCAS : tremplin citoyen • Participation événements ville • Partenariat avec les associations de la commune • Partenariat restauration scolaire
<u>Conforter l'intégration et le vivre ensemble</u> • Projet passerelle avec les CM2 • Mixité favorisée

• Projets en intercommunalité • Animations prévention/harcèlement • Mini séjour • Moments conviviaux (petit déjeuner, repas, veillée...)
<u>Participer aux événements culturels et sportifs</u> • Partenariat école des Arts • Parcours Culture Jeunes • Spectacles, expositions... • Carnaval de Bineau • Fréquentation du Cinéma Atmosphère • Partenariat Médiathèque Léo Ferré
Amener les jeunes à devenir des « éco-citoyens »
<u>Transmettre les gestes « éco-responsables »</u> • Ateliers de récupération et « fait main » • Composteur et lombricompost • Dispositif Essonne verte, Essonne propre • Ramassage des déchets • Tri • Activités autour des modes de transport alternatifs (velorution, permis trottinette...)
<u>Exploration du milieu naturel</u> • Activités physiques de pleine nature (géocaching, vtt, pêche, grand jeu...) • Cueillette au potager • Activités hors les murs • Randonnée à caractère culturel
<u>Développer la biodiversité</u> • <u>Verte</u> : fleurs, bouturage, tableau végétal... • <u>Bleue</u> : Axolotl, cycle de l'eau... • <u>Marron</u> : Ruche, hôtel à insecte, nichoirs...

4) Les écoles maternelle et élémentaires :

Les établissements scolaires de Marcoussis accueillent les enfants de la maternelle au collège dans des structures réparties sur l'ensemble de la commune. Ils constituent le cœur du parcours éducatif des enfants et sont complétés par un environnement périscolaire et extrascolaire structuré, favorisant la continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant.

Ils fonctionnent sur une organisation classique de la semaine à quatre jours, avec classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 puis de 13h30 à 16h30. Le collège Pierre Mendès-France suit quant à lui un rythme avec des horaires adaptés en fonction des niveaux et des options suivies par les élèves.

Autour de ce temps scolaire, la commune organise les accueils périscolaires, permettant d'assurer la continuité éducative et l'accompagnement des enfants dans un cadre sécurisé. La restauration scolaire, organisée sur trois sites, propose des repas équilibrés dans le cadre d'une tarification sociale afin de garantir l'accessibilité à tous.

7. LA COMMUNICATIONS

La communication constitue un outil essentiel pour assurer la visibilité et la compréhension des actions éducatives menées dans le cadre du PEDT. Elle permet d'informer les familles, de valoriser le travail des équipes éducatives et de renforcer le lien entre les différents acteurs du territoire.

Plusieurs outils de communication sont mobilisés pour informer les familles sur les accueils périscolaires, extrascolaires et les activités proposées :

- Le site internet de la commune : rubrique enfance/jeunesse, avec toutes les informations pratiques, actualités, plannings et dossiers à télécharger.
- Les mails d'information : envoyés régulièrement aux familles pour annoncer les inscriptions, les événements et les changements éventuels.
- Les réseaux sociaux de la commune (Facebook, Instagram, etc.) : diffusion des informations sur les activités, événements et temps forts de la vie éducative.
- Les panneaux d'affichage dans les écoles et à l'accueil de loisirs : rappel des dates importantes, programmes des activités, informations urgentes.
- Les réunions d'information : organisées ponctuellement avec les parents pour présenter les structures et leur fonctionnement, les projets pédagogiques, les nouveautés ou les ateliers thématiques.
- Le contact direct avec les équipes : les parents peuvent échanger avec les directeurs périscolaires, animateurs et responsables du service temps des loisirs pour toutes questions ou précisions.

Ces moyens visent à garantir que l'ensemble des familles puisse accéder à une information claire, complète et à jour, favorisant leur participation et leur implication dans le parcours éducatif de leurs enfants. En partenariat avec le service communication de la ville, la diffusion régulière et structurée des informations contribue à promouvoir la participation des enfants et des jeunes, à valoriser les projets innovants et à renforcer l'adhésion des acteurs locaux aux actions éducatives.

8. LA FORMATION ET LA PROFESSIONNALISATION DES EQUIPES EDUCATIVES

La commune de Marcoussis accorde une importance majeure à la formation et à la qualification de l'ensemble des personnels intervenant auprès des enfants et des jeunes. Cet engagement concerne autant les équipes des accueils périscolaires et extrascolaires, du service jeunesse, que les ATSEM mises à disposition dans chaque classe maternelle.

Chaque année, la commune investit dans la montée en compétences des agents : financement du BAFA pour les animateurs, accompagnement de certains agents dans une démarche de VAE pour l'obtention du BPJEPS, ou encore mise en place de contrats d'apprentissage permettant à au moins un agent par an de préparer un BPJEPS Loisirs Tous Publics en alternance. Ces alternants interviennent avant leur entrée en formation sur les accueils périscolaires/extrascolaires puis pendant l'année de formation au sein du service jeunesse, ce qui garantit une expérience professionnelle diversifiée et cohérente avec la continuité éducative du territoire.

Les ATSEM sont également encouragées à préparer le concours ou le CAP Petite Enfance afin de renforcer leurs compétences professionnelles et leur rôle au sein des classes maternelles, où la commune maintient un principe fort : un ATSEM par classe.

En parallèle, de nombreux agents bénéficient de formations proposées par le CNFPT, notamment autour de l'animation, de la gestion de groupe, de la prévention, de la sécurité ou de la conduite de projets. Les équipes participent également aux formations organisées par la SDJES dans le cadre de son plan de formation annuel, permettant une actualisation régulière des connaissances et des pratiques éducatives.

Les agents bénéficient aussi de nombreuses formations internes organisées par la commune ou avec des prestataires. Elles portent sur des thématiques prioritaires pour l'éducation et le vivre-ensemble, telles que la sensibilisation à la transition écologique, la lutte contre le harcèlement, la prévention des conduites à risque et la diffusion des bonnes pratiques. Ces formations favorisent également le partage de savoirs et de techniques entre animateurs, l'acquisition de méthodes pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire, aux gestes éco-citoyens et aux enjeux du développement durable.

Cet investissement constant dans la professionnalisation permet de garantir des équipes diplômées, reconnues, et engagées dans une démarche d'amélioration continue. Il assure le respect des exigences réglementaires, contribue à la qualité des accueils proposés, et renforce la capacité de la commune à offrir aux enfants et aux jeunes un cadre éducatif sécurisant, stimulant et de grande qualité.

9. LES DISPOSITIFS EXISTANTS

A. LES ATELIERS DÉCOUVERTE DU MERCREDI

Les enfants de la moyenne section de maternelle au CM2 participent aux « ateliers de découverte du mercredi » durant la période scolaire. Ces ateliers encadrés par des personnels diplômés proposent à chaque enfant un cycle de découverte tant dans les domaines du sport que de la culture, du ludique, de l'artisanat, du développement durable, du civisme ou de la science. Ces ateliers sont ouverts à tous les enfants de la commune, y compris ceux ne fréquentant pas l'Alsh l'après-midi. L'inscription aux ateliers du mercredi est annuelle.

L'accès et l'intérêt aux actions vers lesquelles les familles ne se seraient pas forcément tournées, soit par méconnaissance, « culture familiale » différente, manque de temps ou incompatibilité de planning, manque de moyen ou frein sociologique ... sont ainsi favorisés. Il s'agit de donner l'appétence aux enfants, de décloisonner les pratiques, d'œuvrer pour l'accès de tous et de marquer une politique ambitieuse pour aller vers les activités locales, tout en développant des partenariats sur le territoire communal. L'objectif est d'inscrire l'enfant au centre de cette coopération renforcée entre les acteurs diverses ou toutes entités / associations compétentes sur des thématiques variées.

Ces ateliers de découverte du mercredi sont donc ambitieux en tant que synonyme de brassage intergénérationnels, interculturels, et inter sociaux riches pour les enfants et font des enfants des acteurs de la vie sociale de demain, connaisseurs du potentiel de leur village et de la place que l'on y fait à la jeune génération.

B. LES CLASSES DE DÉCOUVERTE POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES PRIMAIRES

La commune a à cœur de soutenir et favoriser les départs des enfants de chaque école maternelle / élémentaire en classes de découverte.

Évidemment, ces classes transplantées se doivent de relever d'un apport pédagogique avéré, en lien avec le projet d'école.

L'objectif affiché de la municipalité est qu'une même classe d'âge bénéficie au moins une fois dans sa scolarité primaire de ce type d'actions pédagogiques.

Par habitude depuis plusieurs années, les projets de départ s'adressent principalement aux enfants de grandes sections de maternelle et à ceux de CM2, comme un « rite de passage » qui inscrit l'enfant dans son évolution et valorise le fait qu'il grandisse. Les équipes enseignantes sont accompagnées par la collectivité tant dans le montage du projet, que dans son financement et sa promotion auprès des familles.

Une lettre de cadrage de la collectivité encadre ces classes de découverte afin que les départs s'inscrivent dans une démarche de développement durable tant au niveau de l'empreinte carbone globale du séjour et donc du choix de la région et des modes de déplacements, que des activités de découverte proposées, les repas servis ... Les séjours doivent aussi favoriser l'inclusion de tous les enfants (départs quelles que soient les situations économiques, sociales, culturelles et de santé).

C. LE SRAV (SAVOIR ROULER A VÉLO)

La commune de Marcoussis s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique ambitieuse de mobilité active à travers son plan vélo. Dans ce cadre, elle déploie progressivement le SRAV – Savoir Rouler à Vélo, un dispositif national visant à ce que chaque enfant sache faire du vélo de manière autonome, en toute sécurité, à l'entrée au collège.

Ce programme s'adresse en priorité aux élèves de CM2, mais il s'inscrit plus largement dans un apprentissage progressif des mobilités douces dès l'école primaire.

Afin de mettre en œuvre ce dispositif, huit agents municipaux ont été formés et certifiés par un organisme agréé. Ils interviennent en collaboration avec les enseignants et les équipes périscolaires pour organiser des séances pratiques et théoriques.

Un investissement matériel conséquent a été réalisé : acquisition de gilets réfléchissants, de panneaux de signalisation, de vélos adaptés, et surtout le traçage d'une piste d'apprentissage sécurisée dans la cour de l'école des Acacias, permettant des mises en situation réalistes et progressives.

Le programme se décompose en trois étapes pédagogiques :

1. Savoir pédaler : maîtrise de l'équilibre et de la conduite du vélo.
2. Savoir circuler : apprentissage des règles de circulation et déplacements en milieu sécurisé.
3. Savoir rouler en autonomie : capacité à circuler dans un environnement réel en respectant le code de la route et les règles de sécurité.

La première validation officielle des compétences pour une classe de CM2 est prévue en 2025, avec l'ambition que, dans les années à venir, tous les élèves de CM2 de Marcoussis obtiennent cette certification avant leur entrée au collège.

Au-delà de l'acquisition d'une compétence essentielle, le SRAV contribue également à :

- Renforcer l'autonomie des enfants dans leurs déplacements quotidiens,
- Encourager l'usage du vélo comme alternative à la voiture,
- Sensibiliser à la sécurité routière,
- Réduire l'empreinte carbone des mobilités.

Ainsi, le SRAV s'inscrit pleinement dans les valeurs du PEDT et du projet éducatif communal : autonomie, responsabilité citoyenne, transition écologique et bien-être des enfants.

D. LE DISPOSITIF « ÉCOLE ET CINÉMA »

La commune de Marcoussis participe activement au dispositif national « École et Cinéma », qui permet aux élèves, de la moyenne section de maternelle au CM2, de découvrir le cinéma comme forme d'art et support d'éducation à l'image.

Chaque classe bénéficie de trois séances par an, organisées dans le cadre du partenariat avec le cinéma Atmosphère-Jean Montaru. Ce sont ainsi 25 séances de cinéma qui sont réparties sur l'ensemble des écoles de la commune.

Le dispositif, financé par la Caisse des Écoles, vise à favoriser l'accès de tous les enfants à la culture cinématographique, à développer leur sens critique et leur capacité d'analyse, tout en leur permettant de vivre une expérience collective dans un cadre culturel de proximité.

E. PACTE (PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL EN TERRITOIRE ÉDUCATIF)

La commune de Marcoussis s'inscrit pleinement dans le dispositif national **PACTE**, qui vise à développer l'éducation artistique et culturelle des enfants en favorisant la rencontre avec les œuvres, les artistes et les lieux culturels.

À l'initiative des écoles, chaque établissement s'engage au minimum pour une classe. Pour l'année à venir, les quatre écoles publiques de la commune ont exprimé leur volonté de participer à ce dispositif. La mairie accompagne cette dynamique en proposant chaque année deux supports artistiques communs, accessibles à tous les niveaux, de la moyenne section au CM2, et en facilitant la mise en relation avec des artistes via le service culturel.

Concrètement, les projets sont construits en étroite collaboration avec le service Culture de la commune, au sein duquel un agent dédié à l'enfance et à la jeunesse assure le lien entre les établissements scolaires, les artistes et les structures culturelles. Il accompagne les écoles dans la conception et la mise en œuvre des projets, en facilitant les partenariats et en veillant à leur cohérence.

Grâce à ce travail, les enfants de la maternelle au collège peuvent découvrir et expérimenter une grande diversité de disciplines artistiques : musique, danse, théâtre, arts plastiques, cinéma. Le dispositif PACTE leur offre ainsi une expérience immersive et collective, favorisant à la fois l'ouverture culturelle, la créativité et le développement de l'esprit critique.

F. LE PARCOURS SPECTACLES

La commune de Marcoussis a mis en place un dispositif interne baptisé “Parcours spectacles”, qui traduit la volonté politique d’offrir un accès régulier à la culture vivante à tous les enfants et jeunes du territoire.

Ainsi, chaque classe de la petite section de maternelle au CM2 assiste à au moins un spectacle par an, organisé par le service Culture de la commune. Pour les collégiens, de la 6^e à la 3^e, la commune garantit également un accès privilégié : chaque niveau bénéficie gratuitement d’au moins un spectacle ouvert au grand public, ainsi que de deux représentations spécifiques en temps scolaire.

Dans certaines occasions, les représentations peuvent même être délocalisées directement dans les écoles, permettant aux enfants de vivre l’expérience artistique au cœur même de leur quotidien scolaire.

Ce dispositif favorise une familiarisation progressive avec le spectacle vivant, développe la curiosité culturelle et contribue à l’égalité d’accès à la culture pour tous.

G. LE PARCOURS CULTURE JEUNES

Le Parcours Culture Jeunes est un dispositif spécifique mis en place pour les adolescents fréquentant le Service Jeunesse. Il a pour objectif de renforcer leur accès à la culture et de diversifier leurs expériences artistiques.

Chaque jeune bénéficie ainsi de quatre spectacles gratuits programmés à la salle de spectacles de Marcoussis, dont l’événement musical phare Elfondurock. À cela s’ajoute un spectacle “surprise”, choisi pour surprendre et éveiller la curiosité des participants.

En complément, les jeunes participent également à un atelier encadré par l’École des Arts, leur permettant de s’initier à une pratique artistique et de mieux comprendre l’univers du spectacle vivant.

Ce parcours favorise la rencontre des jeunes avec des œuvres variées, stimule leur sens critique et encourage leur implication dans la vie culturelle locale.

H. CHAM (CLASSES A HORAIRES AMENAGES MUSIQUE)

Depuis plusieurs années, le collège Pierre Mendès-France est inscrit dans le dispositif des classes à horaires aménagés musique (CHAM). Une classe de chaque niveau bénéficie ainsi d’un parcours musical renforcé, comprenant des cours de chant, de danse, de solfège et de pratique instrumentale intégrés au temps scolaire.

La commune accompagne et soutient ce dispositif, convaincue de l’importance de l’éducation artistique dans le développement global des jeunes. Elle souhaite aujourd’hui élargir cette offre à d’autres disciplines, notamment le théâtre, afin de diversifier les pratiques et d’attirer un plus grand nombre d’élèves vers les parcours culturels renforcés.

À moyen terme, la volonté municipale est également d'ouvrir ce type de dispositif aux classes de CE2 à CM2, afin de permettre aux enfants d'accéder plus tôt à une éducation artistique approfondie et de favoriser une continuité entre l'école primaire et le collège.

I. LA FANFARE BAMBINO

Le projet « Fanfare Bambino » se déroule sur le temps périscolaire du midi et s'adresse aux élèves de CM1 et CM2 des écoles de Marcoussis, avec environ 40 participants chaque année.

Chaque enfant choisit un instrument parmi ceux mis gratuitement à disposition par l'École des Arts : instruments à vent (saxophone, trompette, trombone) ou percussions. Encadrés par des professeurs de l'École des Arts, les élèves se retrouvent ensuite en formation collective, mêlant les différentes écoles, pour préparer des représentations artistiques communes.

« Fanfare Bambino » offre aux enfants la possibilité de découvrir la pratique instrumentale, de développer leur goût pour la musique et de vivre une expérience artistique collective enrichissante et valorisante.

J. LES PASSERELLES

Un dispositif de passerelles est mis en place afin de faciliter la transition des enfants entre les différentes structures municipales : crèche familiale → accueil de loisirs maternel, grande section → groupe CP/CE1, CM2 → service jeunesse.

Ces passerelles ont pour objectifs de :

- Sécuriser les enfants et leurs familles lors des changements de structure,
- Accompagner progressivement l'adaptation aux nouveaux locaux, aux équipes encadrantes et aux règles de vie,
- Renforcer la cohérence éducative entre les services municipaux,
- Favoriser la continuité du parcours de l'enfant, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

Concrètement, des temps progressifs d'adaptation sont organisés (stages d'intégration, demi-journées de découverte, activités communes) et un accompagnement spécifique est assuré par les équipes pédagogiques et les éducateurs de jeunes enfants.

Ce dispositif favorise ainsi un passage en douceur entre les étapes clés du parcours éducatif, tout en renforçant la coopération entre les structures et en rassurant les familles.

K. LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des enfants a été créé en septembre 2003.

Les objectifs principaux de la vie d'un CME sont :

- Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté.
- Permettre leur participation à la vie sociale.
- Les rendre acteurs de leur ville.
- Valoriser leur parole.

Composé de 29 élus.es (comme le conseil municipal), il comprend des enfants de CM2 des 2 écoles publiques et de l'école privée sous contrat et de 6ème du collège Pierre Mendès-France. Ils sont élus.es pour 2 ans lors de leur CM2, par leurs pairs après une campagne électorale communale.

Concertés sur les projets de la municipalité, les élus.es enfants ont aussi leurs propres actions avec un budget dédié. Les thématiques revenant le plus régulièrement sont la solidarité, notamment avec les personnes âgées et en situation de handicap, l'offre d'espaces ludiques et sportifs en accès libre ou dans les écoles.

Les élus.es enfants prennent place dans la commission de leur choix.

Commission I : Sport, Loisirs, Communication

Commission II : Échange, Santé, Solidarité

Commission III : Cadre de vie, Environnement, Culture

Une fois par mois, chaque commission se réunit pour travailler sur les projets, avec l'aide de l'animateur du CME.

L. LES SÉJOURS

Les séjours constituent un temps fort de l'offre éducative et de loisirs proposée aux enfants et aux jeunes de Marcoussis. Ils permettent de vivre une expérience collective, de développer l'autonomie, la curiosité et la découverte de nouveaux environnements, tout en favorisant la cohésion de groupe.

Le Service Jeunesse organise chaque année un mini-séjour réunissant un petit groupe d'environ 7 jeunes. Ces séjours sont co-construits avec les participants eux-mêmes, afin de renforcer leur implication, leur responsabilisation et leur capacité à porter un projet.

En parallèle, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) a proposé, durant l'été 2024 et dans le cadre de l'appel à projets AJ DSR lancé par la SDJES, trois séjours courts de deux nuitées. Au total, 63 enfants ont pu bénéficier de cette expérience. Ces séjours avaient pour objectif de promouvoir les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, en sensibilisant les enfants aux valeurs de l'olympisme et en leur faisant découvrir différentes disciplines sportives.

La commune a ainsi saisi l'opportunité d'inscrire ses enfants et jeunes dans le dispositif Campus Olympique de Dourdan, permettant d'allier pratique sportive, vie collective et ouverture culturelle dans un cadre éducatif valorisant.

II. Un projet partagé



1. LA GOUVERNANCE

A. LES PARTENAIRES ET ACTEURS ENGAGÉS

La réussite éducative des enfants repose sur la mobilisation conjointe de l'ensemble des acteurs institutionnels, associatifs et familiaux. Le Projet Éducatif Territorial s'appuie sur ces partenaires pour coordonner les actions périscolaires et extrascolaires, garantir la continuité éducative et favoriser l'épanouissement de chaque enfant.



Les partenaires et acteurs institutionnels

- La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de l'Essonne.
- La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.
- L'inspecteur de l'éducation nationale, les directeurs et enseignants des écoles, du collège et du lycée professionnel.
- Le préfet et les représentants du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).



Les partenaires associatifs

- Les associations culturelles, sportives, sociales et artistiques.
- Les associations de parents d'élèves.

B. LE COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage du PEDT se réunit au minimum une fois par an pour suivre les actions, évaluer leur impact et proposer des ajustements. Ces réunions permettent d'assurer une coordination efficace entre tous les acteurs et de garantir la cohérence du projet.

Composition :

- L' élu pilote de la commission périscolaire et jeunesse
- Les élus en charge de la culture, du sport et de l'enfance
- Les professionnels de terrain (enfance, jeunesse, culture, sport, CCAS, petite enfance)
- Les représentants d'associations culturelles, sportives et sociales
- Les partenaires institutionnels (préfet, SDJES, CAF, DASEN)
- Les directions d'écoles et représentant de l'IEN

Durant le PEDT 2022-2025, le comité de pilotage s'est réuni chaque année afin d'évaluer les objectifs et de faire le point sur les actions existantes, à développer et à créer. Le constat fait état d'une faible participation des acteurs externes (CAF, Éducation nationale, associations...) et d'une participation moyenne des directeurs d'école (environ 30 %). Malgré cela, la satisfaction générale est au rendez-vous : la majorité des objectifs fixés sont atteints et de nouvelles perspectives d'amélioration se dessinent. Globalement, l'offre éducative, culturelle, sportive, citoyenne, créative et scientifique est jugée riche et bien développée.

C. LES COMITÉS TECHNIQUE

Les comités techniques se réunissent plusieurs fois par an, sous la responsabilité du pilote de chaque action. Leur composition varie selon la thématique traitée : représentants de fédérations de parents, directeurs d'école, services municipaux (périscolaire, sport, culture, jeunesse), associations locales, etc.

Ces comités de proximité permettent un suivi opérationnel, un partage d'expériences et une adaptation continue des actions menées

III. Les valeurs

Les valeurs qui fondent ce PEDT s'appuie sur 3 groupes de valeurs cumulatifs.

1. LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Les valeurs sur lesquelles s'appuie ce projet de territoire sont avant tout celles de la République.

Les principes de la République sont l'indivisibilité, la laïcité, la République sociale et la démocratie.

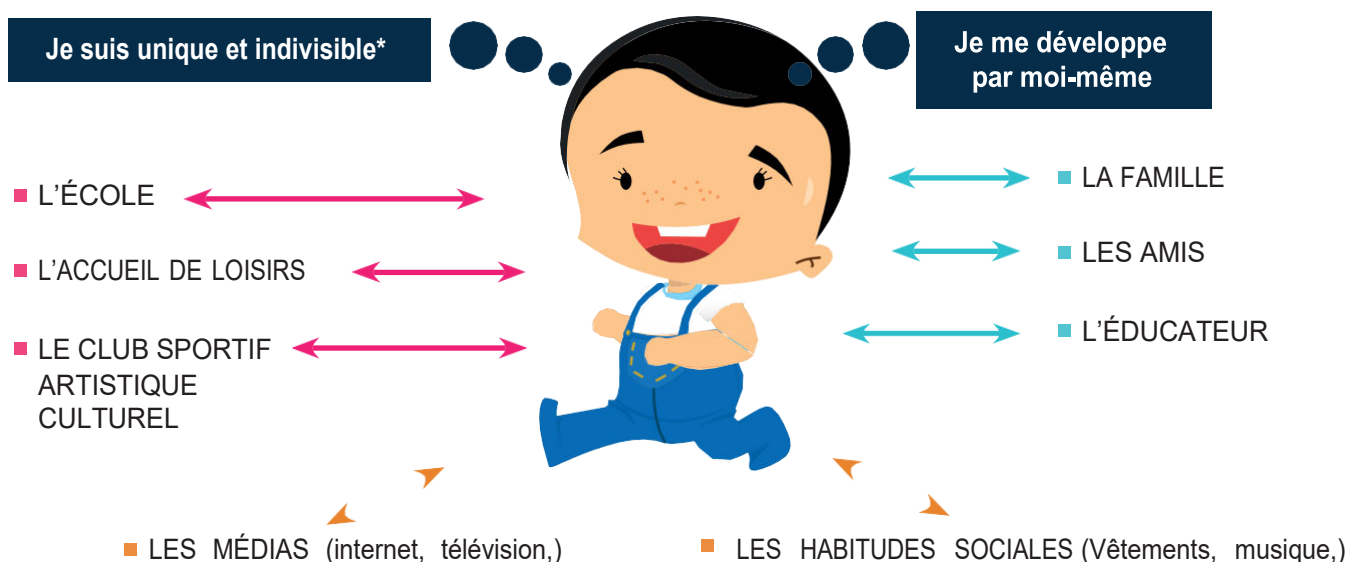
La commune de Marcoussis souhaite mettre l'accent plus particulièrement sur le Vivre Ensemble, la Réussite, la Participation, l'inclusion et le Développement durable.

Le bien-être est choisi comme fil conducteur et se retrouve dans l'ensemble des valeurs.

A. LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

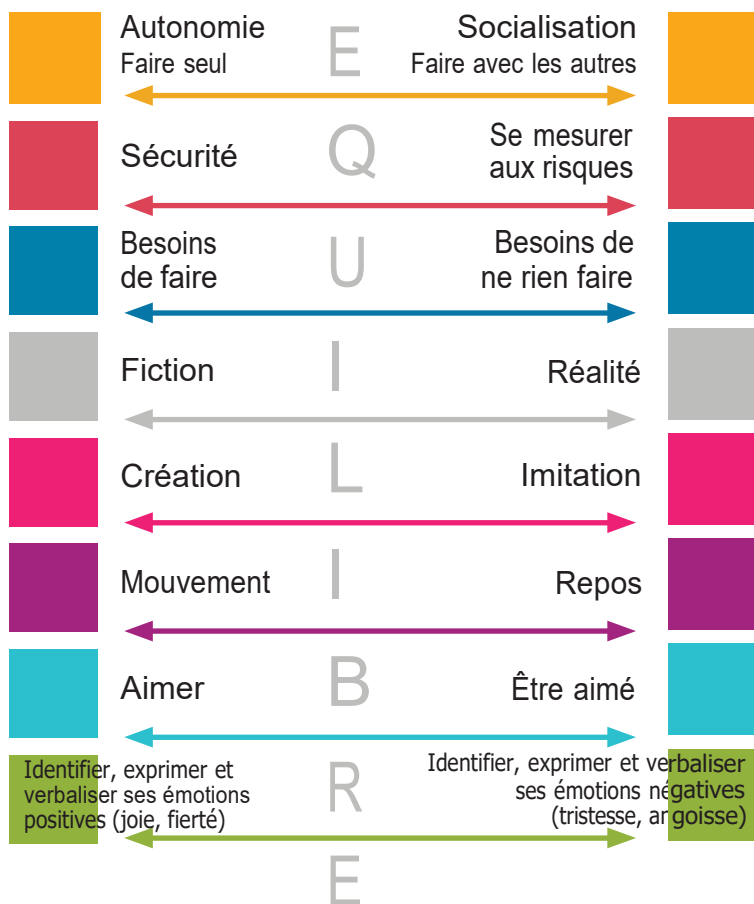
Le bien-être est un état de sérénité physique et psychique et d'épanouissement global. Il est atteint lorsque les besoins fondamentaux* de l'enfant sont satisfaits.

Contribuer au bien-être de chaque enfant est la finalité essentielle de l'ensemble des actions qui seront menées pour et avec les enfants. Il dépend de l'ensemble des autres valeurs que la collectivité et les structures éducatives souhaitent défendre.



* L'Enfant doit être abordé dans sa globalité, il n'est pas uniquement celui de ses parents, un élève, un sportif ou un camarade de jeu. C'est un être global, on ne peut prétendre accompagner qu'une part de lui. Chaque enfant est différent, même au sein d'un collectif, il importe de se soucier des individualités.

* LISTE DES BESOINS FONDAMENTAUX



Ces 16 besoins fondamentaux fonctionnent par paire, le rôle des adultes est de permettre un équilibre entre chaque paire.

B. LES VALEURS DE LA COMMUNE

1- Le Vivre Ensemble

Le vivre-ensemble doit permettre d'accueillir tous les enfants au sein des organisations collectives dans le respect de ses croyances, de ses convictions.

C'est la Laïcité en tant que principe républicain qui garantit le vivre-ensemble. Au-delà de la tolérance de l'autre, le vivre-ensemble c'est le respect de l'autre, tout en privilégiant l'intérêt général et l'organisation collective sur les convictions et les croyances individuelles.

2- Le Développement Durable

Le développement durable c'est de permettre à chacun de vivre dans un environnement sain où l'économie et l'innovation sont au service de l'Homme. Le développement durable ne s'arrête pas au respect de l'environnement, il s'agit bien ici de permettre à l'Enfant d'appréhender cette notion dans ses trois composantes que sont l'écologie, l'économie et le social.

Enjeu d'éducation, le développement durable doit aussi être un souci actuel afin de ne pas faire reposer sur la génération suivante le soin d'œuvrer dans l'intérêt général.

3 - La Réussite

La réussite passe par un parcours scolaire valorisant mais aussi par l'intégration sociale et professionnelle, l'accessibilité économique et l'ouverture à la culture et au sport. La réussite est aussi liée à la capacité qu'auront les enfants d'appréhender positivement les échecs, pour qu'ils soient une source d'apprentissage et de motivation vers un nouvel objectif et non un constat d'incapacité personnelle. Les activités et projets proposés à l'Enfant viseront à leur permettre d'atteindre à plus ou moins long terme leur réussite et leur épanouissement.

4- La Participation

« La participation, qui vise la citoyenneté, n'est pas l'énoncé théorique des droits et des devoirs de l'individu dans la communauté. C'est la pratique sociale qu'il faut développer afin que [l'Enfant] sache plus tard se conduire librement dans les diverses occasions de sa vie ». Célestin Freinet

La participation va bien au-delà du fait d'aller voter ou de donner un avis, il s'agit bien ici de réunir les conditions pour permettre l'expression, la responsabilisation de l'Enfant en fonction de son âge et de ses compétences. La participation est le fruit d'échanges, de partages entre les membres d'un groupe. La participation se met en œuvre dans un cadre collectif et tend à se concrétiser en action.

5- L'inclusion

L'inclusion, c'est reconnaître et valoriser chaque individu dans sa singularité, pour qu'il puisse trouver sa place dans la collectivité et y participer pleinement.

L'inclusion ne se limite pas à accueillir tous les enfants dans une structure : elle consiste à lever les obstacles, visibles ou invisibles, qui freinent leur épanouissement et leur participation. Elle repose sur le respect des différences qu'elles soient sociales, culturelles, linguistiques, liées au handicap ou aux parcours de vie et sur la conviction que cette diversité est une richesse pour le collectif.

L'inclusion se construit par des pratiques pédagogiques adaptées, par l'accompagnement des familles et par la sensibilisation de l'ensemble des acteurs éducatifs et des enfants.

IV. Objectifs 2026-2030

Entre 2022 et 2025, la commune de Marcoussis a mis en œuvre le PEDT avec pour ambition de favoriser la réussite éducative, l'inclusion et l'épanouissement de tous les enfants. Le travail mené a permis d'identifier des acquis solides, mais aussi des axes de progrès.

La commune de Marcoussis souhaite poursuivre et renforcer la dynamique engagée depuis plusieurs années en matière éducative. Le PEDT 2026-2030 conserve les deux grands objectifs éducatifs de la période précédente, tout en intégrant les enseignements tirés du PEDT 2022-2025.

Ces objectifs s'appliquent à l'ensemble des structures éducatives du territoire (scolaires, périscolaires, extrascolaires, associatives et culturelles). Chaque structure est invitée à se les approprier et à les décliner dans son projet, en fonction de son organisation et du public accueilli.

Les actions présentées ci-après constituent à la fois :

- La poursuite des réussites déjà engagées,
- Le renforcement d'actions en cours,
- Le développement de nouvelles initiatives identifiées comme prioritaires.

1. BILAN DU PEDT 2022-2025

Le PEDT 2022-2025 avait pour ambition de renforcer la réussite éducative, l'inclusion et l'épanouissement de tous les enfants sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. L'évaluation menée en fin de période montre que de nombreuses actions ont été réalisées avec succès : amélioration des infrastructures scolaires et périscolaires, mise en place de passerelles éducatives, développement d'activités culturelles et sportives diversifiées, ainsi que renforcement de la prise en compte des enfants à besoins particuliers.

Si les objectifs fixés sont globalement atteints, certains axes nécessitent encore d'être consolidés, notamment le recrutement de personnels spécialisés ou à tout le moins la formation au public à besoin spécifique, l'accessibilité des locaux, la systématisation des projets fédérateurs inter-structures et la valorisation des initiatives portées par les enfants. Ce bilan positif, enrichi des constats et retours des acteurs éducatifs, sert aujourd'hui de socle pour la définition des objectifs 2026-2030, afin de poursuivre la dynamique engagée et de répondre aux nouveaux besoins identifiés sur le territoire.



2. OBJECTIF EDUCATIF N°1 : FAVORISER LA REUSSITE ÉDUCATIVE ET L'INCLUSION DE TOUS LES ENFANTS

Il se décline en trois objectifs opérationnels en lien avec les 17 ODD :

- 1- Poursuivre le développement matériel et pédagogique pour offrir les meilleures conditions aux enfants

La commune de Marcoussis souhaite poursuivre ses efforts pour garantir à chaque enfant des conditions d'accueil et d'apprentissage optimales. L'accent sera mis sur l'amélioration des équipements matériels et pédagogiques, sur la fluidité des transitions entre les différents temps éducatifs, et sur un accompagnement renforcé des enfants porteurs de handicap ou en difficulté. L'objectif est de proposer un cadre éducatif inclusif et bienveillant, adapté aux besoins de tous.

- 2- Maintenir le lien entre les différents temps de l'enfance

Assurer la continuité éducative reste une priorité pour la commune. Le PEDT 2026-2030 ambitionne de renforcer les passerelles entre les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire et jeunesse) afin de garantir une cohérence éducative. La coopération entre enseignants, animateurs, familles et partenaires sera consolidée pour favoriser un suivi harmonieux du parcours des enfants et développer des projets communs, fédérateurs et transversaux.

- 3- Continuer à développer l'accompagnement et le soutien aux enfants porteurs de handicap ou en difficulté

L'accompagnement des enfants porteurs de handicap ou en difficulté constitue un axe prioritaire du PEDT de Marcoussis. Entre 2022 et 2025, des progrès significatifs ont été réalisés : formation des équipes, mise en place de projets inclusifs, adaptation progressive des locaux et sensibilisation régulière des enfants au respect des différences. Pour la période 2026-2030, la commune souhaite consolider ces acquis et aller plus loin, en renforçant l'accessibilité des structures, en développant des moyens humains spécialisés et en valorisant les actions favorisant l'inclusion sur tous les temps éducatifs.

A. LES ACTIONS 2026-2030

Pour évaluer dans quelle mesure ces objectifs ont été atteints, un bilan des actions mises en place sur la période 2022-2025 a été réalisé. Les tableaux ci-dessous permettent de visualiser les actions réalisées, celles encore en cours, ainsi que celles à poursuivre ou à développer.

Actions en lien avec l'objectif opérationnel N°1	Actions réalisées	Actions en cours	Actions à poursuivre	Actions à développer
Accès équitable & soutien aux familles (tarifs, fournitures, devoirs)	✓ Politique tarifaire équitable ✓ Fournitures scolaires gratuites ✓ Études dirigées		✓ Maintenir et renforcer l'accompagnement scolaire	
Infrastructures scolaires et périscolaires (bâtiments, fibre, rénovations)	✓ Fibre installée ✓ Rénovation énergétique école JJR ✓ Installation épurateurs d'air dans les maternelles et l'alsh	✓ Travaux extension Étang Neuf ✓ Traitement climatique ✓ Réaménagement cours Orme & Acacias	✓ Suivi régulier de l'entretien et de l'accessibilité	→ SOON Extension de l'accueil de loisirs
Infrastructures sportives et culturelles mises à disposition	✓ Gymnases, médiathèque, cinéma, école des arts		✓ Assurer l'accès régulier sur tous les temps éducatifs	
Équipements pédagogiques et bibliothèques	✓ Matériel récent ✓ Matériel flexible ✓ Bibliothèques scolaires	✓ Poursuite de l'équipement	✓ Maintenir le renouvellement progressif	
Ressources humaines spécialisées	✓ AESH, AME, éducateurs sportifs, RASED	✓ Renforts ponctuels	✓ Poursuivre la mise à disposition de personnels qualifiés	
Projets pédagogiques & séjours	✓ Classes transplantées ✓ Séjours courts (6–11 ans & SJM)	✓ Organisation régulière	✓ Maintenir la diversité et l'accessibilité	
Projets communs et partenariats				→ SOON Créer un projet fédérateur inter-écoles annuel

Actions en lien avec l'objectif opérationnel N°2	Actions réalisées	Actions en cours	Actions à poursuivre	Actions à développer
Communication et passation d'informations entre les équipes éducatives	✓		✓ Maintenir et améliorer la circulation d'informations	➡ SOON Renforcer le lien avec le collège
Postes mutualisés et renforts éducatifs	✓ 1 poste MPE/ALSH, 2 AME, 2 postes services loisirs/jeunesse		✓ Continuer le fonctionnement des postes mutualisés	
Passerelles de découverte pour les enfants (crèche → maternelle → élémentaire → service jeunesse)	✓		✓ Poursuivre les passerelles et transitions	
Inclusion des référent.es périscolaires dans les réunions éducatives				➡ SOON Assurer la participation systématique aux réunions
Partenariats avec les différentes structures éducatives, associations sportives et culturelles	✓	✓	✓ Poursuivre et élargir	➡ SOON Coordination avec collège, lycée Saint Antoine, Apprentis d'Auteuil, lycée de l'Essouriau
Création et animation d'un conseil périscolaire (référents, parents, directeurs)				➡ SOON Mettre en place et structurer le conseil
Réunions de coordination entre équipes scolaires et périscolaires				➡ SOON Assurer cohérence éducative et utilisation des locaux
Projets annuels et semaines à thème communs (nature, émotions, citoyenneté, art, sport...)		✓ Fête des écoles	✓ Maintenir les projets communs	➡ SOON Étendre aux semaines à thème et temps forts organisés
Création d'ateliers mixtes enseignants + animateurs				➡ SOON Développer la co-animation sur différents temps éducatifs
Mutualisation des supports pédagogiques entre les différents temps de l'enfant				➡ SOON Développer et centraliser les supports

Actions en lien avec l'objectif opérationnel N°3	Actions réalisées	Actions en cours	Actions à poursuivre	Actions à développer
Personnel spécialisé pour les temps scolaires (psychologue, AESH, RASED...)			✓	
Formation du personnel à l'accueil d'enfants porteurs de handicap		✓	✓ Poursuivre la formation régulière	
Renforcement des équipes lors de l'accueil d'un enfant porteur de handicap	✓		✓ Maintenir selon besoins	➡ SOON Recruter un moniteur éducateur ou éducateur spécialisé comme référent handicap
Projets spécifiques d'inclusion	✓		✓ Continuer à développer	
Sensibilisation des enfants et du personnel aux divers types de handicap et à la différence	✓		✓ Poursuivre les ateliers et actions éducatives	
Participation à des événements liés au handicap	✓		✓ Maintenir et diversifier	
Accessibilité des locaux et équipements adaptés			✓ Poursuivre mise en accessibilité	➡ SOON Équiper les écoles et ALSH de mobilier et matériel pédagogique adapté
Aménagement d'espaces multisensoriels et extérieurs inclusifs				➡ SOON Créer des salles et espaces extérieurs inclusifs

B. L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif opérationnel N°1 - Poursuivre le développement matériel et pédagogique pour offrir les meilleures conditions aux enfants :

Pour mesurer l'atteinte de cet objectif, les indicateurs fixés à l'origine ont été analysés. Globalement, l'objectif a été partiellement à globalement atteint : les structures éducatives disposent d'un parc de matériel récent et adapté, ainsi que d'équipes éducatives en nombre suffisant, contribuant à de bonnes conditions d'accueil et d'apprentissage. Néanmoins, certains axes nécessitent un renforcement pour répondre à l'évolution des effectifs et aux besoins spécifiques des enfants.

Acquis à préserver :

- Renouvellement et modernisation du matériel pédagogique et installation progressive de mobilier flexible.
- Équipement numérique généralisé et en matériel informatique récent des écoles et ALSH.
- Accès facilité aux infrastructures sportives et culturelles.
- Organisation régulière de classes transplantées et de séjours courts, favorisant l'ouverture éducative.

Priorités à développer 2026-2030 :

- Renforcer les personnels spécialisés (AESH, RASED, éducateurs sportifs) pour répondre aux besoins spécifiques et accompagner tous les enfants.
- Poursuivre le renouvellement du matériel pédagogique et accélérer le développement du parc informatique pour atteindre un équipement homogène sur l'ensemble des structures.
- Anticiper l'accroissement des effectifs en ACM par des projets d'extension et d'adaptation des locaux, afin de garantir des conditions d'accueil de qualité.
- Continuer la transformation des cours d'écoles par des aménagements favorisant la végétalisation et la création d'espaces inclusifs et apaisants.

Critères	Indicateurs de réussite
Les structures sont équipées avec du matériel récent.	≥ 80 % des structures équipées → Acquis
	50–79 % des structures équipées → Partiellement acquis
	< 50 % des structures équipées → Non acquis
Les équipes éducatives disposent de personnel formé, spécialisé et présent pour encadrer toutes les activités (AESH, AME, RASED, éducateurs sportifs).	≥ 80 % des enfants encadrés par du personnel qualifié → Acquis
	50–79 % des enfants → Partiellement acquis
	< 50 % des enfants → Non acquis
Les activités et dispositifs sont accessibles à tous les enfants (séjours, classes transplantées, accès aux infrastructures scolaires, sportives et culturelles).	≥ 90 % des enfants bénéficient des activités → Acquis
	70–89 % des enfants → Partiellement acquis
	< 70 % des enfants → Non acquis

Objectif opérationnel N°2 - Maintenir le lien entre les différents temps de l'enfance :

Dans le cadre du bilan du PEDT 2022-2025, cet objectif visait à renforcer la continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Globalement, l'objectif a été partiellement atteint : des dispositifs ont été mis en place pour assurer la continuité éducative, mais des marges de progression subsistent, notamment en termes de coordination et de participation de l'ensemble des acteurs.

Les actions mises en place ont été analysées pour mesurer leur efficacité et identifier les acquis à préserver ainsi que les priorités à développer pour le PEDT 2026-2030.

Acquis à préserver :

- Mise en place de passerelles entre crèche, école maternelle, élémentaire et service jeunesse, favorisant la transition des enfants.
- Postes mutualisés (MPE/ALSH, services loisirs/jeunesse) permettant un meilleur échange entre équipes.
- Certaines actions de partenariat avec associations sportives et culturelles déjà initiées.

Priorités à développer 2026-2030 :

- Renforcer les temps de coordination entre tous les acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, référents périscolaires, partenaires), avec des réunions régulières et formalisées.
- Augmenter la participation de l'ensemble des acteurs aux instances de concertation (COPIL, réunions équipes éducatives).
- Développer les projets transversaux et ateliers mixtes, et systématiser les projets communs annuels ou les semaines thématiques.

Critères	Indicateurs de réussite
Les équipes scolaires, périscolaires et extrascolaires travaillent en cohérence pour assurer une continuité éducative.	≥ 80 % des réunions de coordination prévues réalisées → acquis
	50-79 % → Partiellement acquis
	< 50 % → Non acquis
Des dispositifs de transition et de passerelles accompagnent l'enfant dans chaque étape de son parcours.	≥ 90 % des enfants bénéficient d'une passerelle (crèche → école maternelle → élémentaire → collège → service jeunesse) → acquis
	70-89 % → Partiellement acquis
	< 70 % → Non acquis
Les partenariats scolaires, culturels et associatifs sont structurés et pérennes.	≥ 90 % des enfants bénéficient des actions partenariales → Acquis
	70-89 % → Partiellement acquis
	< 70 % → Non acquis

Objectif opérationnel N°3 - Continuer à développer l'accompagnement et le soutien aux enfants porteurs de handicap ou en difficulté :

Lors du PEDT 2022-2025, cet objectif a été partiellement atteint. Des actions significatives ont été engagées pour renforcer l'accompagnement des enfants à besoins particuliers (formation du personnel, projets de sensibilisation, adaptation progressive des espaces). Toutefois, plusieurs points nécessitent d'être consolidés afin de garantir une inclusion pleine et effective.

Acquis à préserver :

- Formation de personnels à l'accueil des enfants en situation de handicap.
- Mise en œuvre de projets spécifiques d'inclusion et organisation d'actions de sensibilisation.
- Engagement dans la mise en accessibilité progressive des locaux scolaires.

Priorités à développer 2026-2030 :

- Renforcer la présence de personnels formés et qualifiés, en favorisant le recrutement de profils spécialisés (AESH, éducateurs spécialisés, psychologues scolaires).
- Poursuivre l'aménagement des bâtiments scolaires et périscolaires afin de les rendre pleinement accessibles à tous.
- Allouer des moyens financiers dédiés à l'achat de mobilier et matériel pédagogique adapté, permettant une meilleure réponse aux besoins spécifiques.
- Maintenir et amplifier les projets de sensibilisation aux handicaps et à la différence, sur l'ensemble des temps éducatifs (scolaire, périscolaire, extrascolaire).

Critères	Indicateurs de réussite
Les écoles et structures éducatives sont accessibles et adaptées aux besoins spécifiques.	≥ 80 % des écoles accessibles (mise aux normes, rampes, sanitaires adaptés) → acquis
	50–79 % des structures accessibles → Partiellement acquis
	< 50 % des structures accessibles → Non acquis
Les équipes disposent des compétences et du soutien spécialisé nécessaires pour accompagner les enfants.	≥ 80 % du personnel encadrant formé à l'accueil d'enfants en situation de handicap et Présence de personnel spécialisé (AESH, RASED, psychologue scolaire, éducateur spécialisé) dans ≥ 80 % des situations identifiées → acquis
	50–79 % → Partiellement acquis
	< 50 % → Non acquis
Les actions favorisant l'inclusion et la sensibilisation au handicap sont mises en œuvre sur tous les temps éducatifs.	≥ 1 projet d'inclusion par an et ≥ 70 % des enfants et ≥ 80 % du personnel sensibilisés → Acquis
	1 projet partiel ou 50–69 % des enfants concernés → Partiellement acquis
	< 50 % des enfants ou actions non mises en place → Non acquis

3. OBJECTIF ÉDUCATIF N°2 : PROPOSER UN LARGE PANEL DE LOISIRS ÉDUCATIFS DIVERSIFIÉS ET DE QUALITÉ

Il se décline en quatre objectifs opérationnels :

1- Développer les actions culturelles

Le PEDT 2026-2030 vise à enrichir l'offre culturelle proposée aux enfants sur l'ensemble des temps éducatifs. L'objectif est de favoriser l'accès à la culture pour tous, dès le plus jeune âge, et de renforcer les pratiques artistiques et culturelles. La commune entend poursuivre et valoriser les projets existants (classes transplantées, parcours culturels, spectacles, médiathèque) tout en développant de nouvelles initiatives, notamment pour les lycéens et les plus jeunes (0-3 ans), et en consolidant les partenariats avec les associations et structures culturelles locales.

2- Développer les activités sportives

Le PEDT souhaite renforcer la pratique sportive régulière et diversifiée pour tous les enfants. L'accent sera mis sur l'accès aux infrastructures, la qualité de l'encadrement par du personnel qualifié, la promotion de la mixité et de l'inclusion, ainsi que sur l'organisation d'événements fédérateurs et de défis sportifs. Les programmes existants (natation, SRAV, ateliers multisports) seront consolidés et élargis afin d'offrir une palette complète de disciplines adaptées à chaque tranche d'âge et à tous les niveaux.

3- Développer la citoyenneté

La promotion de la citoyenneté et du vivre ensemble reste un axe central du PEDT 2026-2030. La commune souhaite consolider les dispositifs existants (conseil municipal des enfants, règles de vie collectives, sensibilisation au civisme et à l'écocitoyenneté) et développer des actions participatives et autonomes portées par les enfants et les jeunes. Les temps éducatifs seront articulés pour renforcer la continuité et la cohérence des projets, et des référents « citoyenneté » seront désignés afin d'impulser et valoriser l'ensemble de ces démarches.

La commune veillera également à promouvoir l'égalité filles-garçons, en sensibilisant aux stéréotypes, en favorisant la mixité dans les activités et en incluant toutes les actions du Plan égalité femmes-hommes de Marcoussis dans les projets jeunesse et périscolaires.

4- Développer les activités créatives et scientifiques

Le PEDT 2026-2030 vise à élargir et structurer les activités créatives et scientifiques proposées aux enfants. L'objectif est de favoriser l'expérimentation, la curiosité et l'expression artistique, dès le plus jeune âge, tout en développant des projets innovants autour des sciences, du numérique, de la robotique et de l'écologie. La commune souhaite consolider les ateliers existants et créer des temps forts et événements transversaux (semaine des sciences, festival des talents, éco-lab) pour stimuler l'enthousiasme, la créativité et la participation des enfants sur tous les temps éducatifs.

A. LES ACTIONS 2026-2030

Comme pour le premier objectif éducatif, les actions présentées ci-après visent à répondre aux objectifs opérationnels fixés, en tenant compte du bilan 2022-2025 et des axes à renforcer identifiés.

Actions en lien avec l'objectif opérationnel N°1	Actions réalisées	Actions en cours	Actions à poursuivre	Actions à développer
Accès à la médiathèque et interventions scolaires/périscolaires	✓		✓ Maintenir et élargir les séances	
Accès aux spectacles et représentations culturelles adaptées	✓		✓ Poursuivre pour toutes les tranches d'âge	→ Adapter également aux 0-3 ans
Dispositif « École et Cinéma »	✓		✓ Continuer le programme	
Organisation de sorties culturelles (musées, théâtre, expositions, concerts)	✓		✓ Maintenir et diversifier les sorties	
Dispositif « PACTE »	✓		✓ Poursuivre	→ Développer pour toucher davantage d'élèves
Parcours culturels scolaires (spectacles et arts)	✓		✓ Poursuivre le parcours « Parcours spectacles »	
Parcours Culture Jeune	✓		✓ Maintenir	
Pratiques artistiques (chant, théâtre, musique, danse, arts plastiques...)	✓		✓ Poursuivre	
Théâtre forum et ateliers sur problématiques adolescentes	✓		✓ Poursuivre	
Découverte du patrimoine et promenades culturelles	✓		✓ Maintenir	→ Développer promenades culturelles avec les œuvres de la ville
Partenariats avec associations culturelles			✓	→ Consolider les collaborations
Projets danse et arts de la scène (École des Acacias, EDA)				→ « Danse à l'école » sur le temps scolaire et CHAM théâtre/danse
Classes à horaires aménagés (CHAM)	✓		✓	→ Développer une entrée CHAM plus axée sur théâtre et danse

Actions en lien avec l'objectif opérationnel N°2	Actions réalisées	Actions en cours	Actions à poursuivre	Actions à développer
Accès aux infrastructures sportives	✓		✓ Maintenir et faciliter l'accès pour tous les enfants	
Offre variée de sports collectifs et individuels	✓		✓ Continuer à diversifier les disciplines	
Encadrement par éducateurs sportifs diplômés	✓		✓ Assurer la qualité et la sécurité	➡ SOON Renforcer la formation continue et l'encadrement spécifique
Programme « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV)		✓	✓ Poursuivre et généraliser le programme	
Initiation et perfectionnement à la natation	✓		✓ Maintenir et élargir les niveaux	➡ SOON Développer des modules supplémentaires selon âge et niveaux
Sensibilisation sport / santé et bien-être	✓		✓ Continuer à proposer des ateliers réguliers	
Participation à des événements sportifs fédérateurs	✓		✓ Maintenir pour toutes les tranches d'âge	➡ SOON Développer des événements spécifiques pour les 3-6 ans
Mixité dans les ateliers et jeux sportifs			✓ Favoriser la mixité	➡ SOON Organiser des activités mixtes inter-écoles et inter-ALSH
Défis et tournois sportifs				➡ SOON Défi « Bougeons ensemble », tournois et journées sportives
Semaine multisports annuelle				➡ SOON Permettre la découverte de disciplines méconnues ou stéréotypées
Partenariats avec associations sportives			✓ Continuer sur les mercredis et vacances	➡ SOON Renforcer la collaboration sur les temps scolaires
Partenariat avec le CNR (Centre National de Ressources)				➡ SOON Développer le partenariat
Course solidaire des écoles				➡ SOON Organiser un événement annuel pour rassembler toutes les écoles

Actions en lien avec l'objectif opérationnel N°3	Actions réalisées	Actions en cours	Actions à poursuivre	Actions à développer
Conseil municipal des enfants et participation à la vie citoyenne	✓		✓ projets participatifs portés par les enfants	
Élaboration collective des règles de vie	✓		✓ Impliquer plus d'enfants dans le processus	
Ateliers jardinage, compostage et écologie	✓		✓ Intégrer dans les cycles pédagogiques, Jardin partagé inter-ALSH et écoles	→ partenariat avec agriculteur de Marcoussis ou association « les petits jardins des bas mocquets »
Sensibilisation au civisme et à la citoyenneté (harcèlement, réseaux sociaux, vivre ensemble)	✓		✓ Renforcer les ateliers thématiques	→ Jeux de rôle, activités interactives
Santé et bien-être : hygiène, sommeil, activité physique, alimentation équilibrée	✓		✓ Poursuivre le suivi et la sensibilisation	→ Challenges ludiques et ateliers pratiques
Initiatives et projets portés par les enfants/jeunes				→ Encourager et accompagner les projets autonomes
Partenariats avec associations caritatives et actions solidaires				→ Création d'événements communs et actions solidaires
Sensibilisation à la consommation responsable (matériel, nourriture) et aux usages numériques				→ Ateliers sur surconsommation, dangers des écrans, réseaux sociaux
Sécurité numérique et permis Internet				→ Ateliers sur sécurité en ligne et usage responsable
Sécurité routière et permis piéton				→ Ateliers pratiques et pédagogiques
Référent citoyenneté et rôle d'éco-délégués				→ Mise en place dans chaque école et ALSH
Semaine à thème et événement inter-ALSH (solidarité, paix, vivre ensemble)				→ Organisation annuelle pour rassembler écoles et ALSH

Actions en lien avec l'objectif opérationnel N°4	Actions réalisées	Actions en cours	Actions à poursuivre	Actions à développer
Ateliers scientifiques (les petits scientifiques, électricité, expériences simples)	✓ Mis en place dans le mercredi		✓ Renforcer les thématiques (énergie, environnement)	
Ateliers créatifs (arts plastiques, BD, écriture, bricolage)	✓ Déjà proposés régulièrement dans les ALSH ✓ Cours à l'école des arts de BD et arts plastique		✓ Varier les techniques et supports (BD, manga, stop motion)	→ SOON Découverte des métiers manuels (l'Outil en main au Tiers lieu)
Sciences et cuisine (expériences culinaires)	✓ Certaines animations réalisées (gâteaux, glace)		✓ Intégrer dans les cycles d'ateliers du mercredi	
Développement du numérique (codage, robotique)		✓ Premiers ateliers test avec logiciels éducatifs	✓ Proposer des cycles annuels	→ SOON Club robotique (robots éducatifs type Thymio/Lego Mindstorms)
Ateliers photo et vidéo (reportage, stop motion, podcast)	✓ Mise en place sur les mercredis et vacances			
Partenariat avec l'Université Paris-Saclay				→ SOON Structurer un partenariat annuel récurrent
Astronomie et sciences de l'espace				→ SOON projet d'animation
Éco-lab des enfants (biodiversité, capteurs météo, hôtels à insectes)				→ SOON Lancer avec les écoles et les accueils de loisirs
Semaine de la science et des arts (restitution)				→ SOON Créer un événement annuel inter-écoles/ALSH

B. ÉVALUATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif opérationnel N°1 : Développer les actions culturelles

Lors du PEDT 2022-2025, cet objectif a été globalement atteint. Le territoire offre une grande diversité de dispositifs culturels : sorties, spectacles, interventions en médiathèque, parcours artistiques et pratiques créatives. La majorité des enfants y participe régulièrement et les projets sont bien intégrés dans les structures éducatives. Cependant, l'accès pour certains publics spécifiques (0-3 ans, lycéens, enfants en situation de handicap) et le renforcement des partenariats restent des points à consolider.

Acquis à préserver :

- Couverture quasi complète des structures éducatives en matière d'actions culturelles.
- Participation élevée des enfants, avec une diversité de dispositifs (spectacles, cinéma, patrimoine, pratiques artistiques...).
- Bonne implantation des projets culturels sur le territoire (PACTE, CHAM, médiathèque...).

Priorités à développer 2026-2030 :

- Renforcer l'accès à la culture pour les lycéens, les 0-3 ans et les enfants en situation de handicap.
- Développer et pérenniser davantage de partenariats (associations culturelles locales, acteurs institutionnels).
- Valoriser et mieux communiquer les actions culturelles auprès des familles et du grand public.

Critères	Indicateurs de réussite
Toutes les structures éducatives proposent un accès régulier à la culture.	≥ 80 % des structures offrent au moins 1 action culturelle par an (spectacle, sortie, dispositif, médiathèque...) → acquis
	50-79 % → Partiellement acquis
	< 50 % → Non acquis
Les enfants participent de manière significative et diversifiée aux actions culturelles.	≥ 70 % des enfants participent chaque année à au moins une action culturelle (cinéma, spectacle, musée, pratique artistique...) → acquis
	50-69 % → Partiellement acquis
	< 50 % → Non acquis
Les actions culturelles sont accessibles à tous les publics et enrichies par des partenariats.	• Actions adaptées aux différents âges et besoins spécifiques (petite enfance, adolescents, handicap) → partiellement acquis • ≥ 3 partenariats culturels actifs/an (médiathèque, associations, PACTE, CHAM...) → partiellement acquis
	50-79 % → Partiellement acquis
	1-2 partenariats → Partiellement acquis
	< 50 % → Non acquis 0 partenariat → Non acquis

Objectif opérationnel N°2 : Développer les activités sportives

Lors du PEDT 2022-2025, cet objectif a été globalement atteint. Les enfants ont bénéficié d'un accès régulier et diversifié aux pratiques sportives, avec un bon niveau d'équipements et des infrastructures municipales adaptées. Le territoire s'est distingué par des dispositifs structurants (natation, SRAV) et par l'intégration du sport dans les temps éducatifs. Toutefois, plusieurs aspects restent à renforcer, notamment la qualité de l'encadrement, la mixité, l'inclusion et la mise en place d'événements fédérateurs à l'échelle communale.

Acquis à préserver :

- Large accès aux infrastructures sportives pour toutes les structures.
- Pratiques variées (sports collectifs, individuels, santé-bien-être, SRAV, natation).
- Bonne implantation des programmes structurants (natation, vélo, sensibilisation santé).
- Dynamique régulière avec des événements sportifs locaux.

Priorités à développer 2026-2030 :

- Renforcer la présence d'éducateurs sportifs qualifiés, surtout en élémentaire.
- Développer la mixité et l'inclusion dans les ateliers sportifs.
- Mettre en place un événement fédérateur à l'échelle de la commune (ex. course solidaire, semaine multisports).
- Poursuivre et élargir les partenariats avec les associations sportives locales et le CNR.

Critères	Indicateurs de réussite
Toutes les structures éducatives offrent un accès régulier à la pratique sportive.	≥ 80 % des structures proposent au moins une activité sportive hebdomadaire → acquis
	50-79 % → Partiellement acquis
	< 50 % → Non acquis
Les activités sportives sont variées, encadrées et accessibles à tous les enfants.	≥ 70 % des enfants participent à une activité sportive chaque année → acquis
	≥ 80 % des activités encadrées par un éducateur diplômé → partiellement acquis
	50-69 % → Partiellement acquis
	50-79 % → Partiellement acquis
Les actions sportives favorisent la cohésion, l'inclusion et la mixité.	< 50 % → Non acquis
	< 50 % → Non acquis
	> 1 événement sportif fédérateur/an (tournoi, course solidaire, semaine multisports) → acquis
	Activités mixtes proposées dans ≥ 60 % des ateliers → acquis
	1 événement → Partiellement acquis
	40-59 % → Partiellement acquis
	0 événement → Non acquis
	< 40 % → Non acquis

Objectif opérationnel N°3 : Développer la citoyenneté

Lors du PEDT 2022-2025, cet objectif a été globalement atteint. Les structures ont proposé des actions régulières et diversifiées sur la santé, l'hygiène, la mobilité et la participation citoyenne. Les enfants ont été impliqués dans des projets concrets et responsabilisants, avec la mise en place d'outils démocratiques. Néanmoins, la cohérence entre les différents temps éducatifs et la visibilité globale des actions restent des axes à renforcer.

Acquis à préserver :

- Mise en place d'outils démocratiques (conseils, débats, votes) et initiatives des enfants.
- Forte diversité des actions sur la santé, l'hygiène et la citoyenneté.
- Implication régulière des enfants dans des projets concrets et responsabilisants.

Priorités à développer 2026-2030 :

- Renforcer la cohérence et la visibilité des actions sur tous les temps éducatifs.
- Développer la dimension mobilité dans les projets (sécurité routière, déplacements actifs).
- Organiser davantage de temps forts fédérateurs et de projets inter-structures.
- Généraliser la fonction de référent citoyenneté pour coordonner et valoriser les actions.

Critères	Indicateurs de réussite
Des outils démocratiques et des projets portés par les enfants/jeunes sont mis en place.	≥ 80 % des structures utilisent ≥ 1 outil démocratique (vote, débat, conseil) et proposent ≥ 1 initiative portée par les enfants/an → acquis
	50-79 % et 1 outil ou 1 initiative → Partiellement acquis
	< 50 % et 0 outil ou 0 initiative → Non acquis
Les actions favorisent la santé, l'hygiène et la mobilité.	≥ 80 % des structures réalisent ≥ 1 action santé/hygiène/an et intègrent la mobilité dans ≥ 70 % des projets → acquis
	50-79 % et 1 action et intègre la mobilité dans 40-59 % des projets → Partiellement acquis
	< 50 % et 0 action et intègre la mobilité dans < 40 % des projets → Non acquis
Les actions sensibilisent au civisme, à la citoyenneté et aux valeurs collectives.	≥ 70 % des structures proposent ≥ 1 action de sensibilisation au civisme, à l'éco-citoyenneté ou aux valeurs citoyennes/an → acquis
	50-69 % et 1 action → Partiellement acquis
	< 50 % et 0 action → Non acquis
Les actions citoyennes sont articulées entre les différents temps éducatifs et valorisées auprès des familles et partenaires	≥ 1 temps fort inter-structures/an et ≥ 70 % des actions valorisées via communication commune (journal, expo, site, réunion, etc.) → acquis
	1 temps fort inter-structures/an et ≥ 40-69 % des actions valorisées via communication commune (journal, expo, site, réunion, etc.) → partiellement acquis
	0 temps fort inter-structures/an et < 40 % des actions valorisées via communication commune (journal, expo, site, réunion, etc.) → non acquis

Objectif opérationnel N°4 : Développer les activités créatives et scientifiques

Lors du PEDT 2022-2025, cet objectif a été partiellement atteint. Des ateliers créatifs et scientifiques ont été proposés régulièrement, en particulier sur les mercredis et vacances, permettant une bonne participation des enfants. Cependant, la structuration annuelle, la valorisation des productions et la mise en place de partenariats pérennes restent à consolider.

Acquis à préserver :

- Les enfants ont accès à une large diversité d'ateliers (arts plastiques, sciences, cuisine, numérique).
- Premiers partenariats expérimentés (Université Paris-Saclay).
- Participation active des enfants aux ateliers et projets.

Priorités à développer 2026-2030 :

- Développer l'offre scientifique pour qu'elle soit accessible dès le plus jeune âge.
- Structurer une offre annuelle et régulière en lien avec les arts et sciences.
- Valoriser davantage les projets réalisés par les enfants (expositions, restitutions, événements).
- Renforcer les partenariats avec les structures culturelles, scientifiques et artistiques.
- Organiser des événements transversaux inter-structures pour fédérer et donner de la visibilité aux activités.

Critères	Indicateurs de réussite
Toutes les structures proposent des ateliers créatifs et scientifiques.	≥ 80 % des structures proposent au moins 1 atelier créatif et 1 atelier scientifique/an → acquis
	50-79 % → Partiellement acquis
	< 50 % → Non acquis
Les enfants participent activement et les projets sont valorisés.	≥ 70 % des enfants participent à ≥ 1 atelier/an et ≥ 1 valorisation (expo, spectacle, restitution) par an → Acquis
	50-69 % ou valorisation ponctuelle → Partiellement acquis
	< 50 % ou aucune valorisation → Non acquis
Les activités sont diversifiées et régulières (arts, sciences, numérique, expérimentations).	≥ 70 % des ateliers couvrent plusieurs thématiques et sont proposés régulièrement → Acquis
	50-69 % → Partiellement acquis
	< 50 % → Non acquis
Les partenariats et événements transversaux sont mis en place.	≥ 1 partenariat structuré/an avec une structure culturelle, scientifique ou artistique et ≥ 1 événement inter-structures/an → Acquis
	Présence d'un seul élément sur les deux → Partiellement acquis
	Aucun des deux → Non acquis

C. CONCLUSION :

Le PEDT 2026-2030 s'inscrit dans la continuité des actions menées au cours de la période précédente, tout en affirmant de nouvelles ambitions pour accompagner les enfants et les jeunes de Marcoussis dans leur parcours éducatif.

Les objectifs éducatifs et opérationnels définis traduisent une volonté commune :

- Garantir l'égalité d'accès à des activités éducatives variées et de qualité,
- Renforcer la cohérence entre les différents temps de vie de l'enfant,
- Favoriser l'ouverture culturelle, sportive, scientifique et citoyenne,
- Soutenir l'implication active des enfants et des jeunes dans la vie du territoire.

Ce nouveau PEDT a pour vocation de consolider les acquis (diversité des actions, implication des acteurs locaux, premiers partenariats structurants) tout en répondant aux manques identifiés : meilleure articulation des projets, valorisation renforcée des initiatives des enfants, développement de partenariats et d'événements fédérateurs, et accessibilité accrue des actions à tous les publics.

Au-delà de la programmation éducative, il s'agit de renforcer Marcoussis comme un véritable territoire éducatif, où les institutions, les associations, les familles et les enfants construisent ensemble un cadre favorisant l'épanouissement, la réussite et la citoyenneté de chacun.

Le PEDT 2026-2030 n'est donc pas seulement un document de planification : il constitue une feuille de route collective, évolutive et ambitieuse, au service des enfants et de leur avenir.

V. Plan mercredi

1. LES OBJECTIFS

A. COMPLÉMENTARITÉ ET COHÉRENCE ÉDUCATIVE

L'éducation est l'affaire de tous. L'Enfant doit être considéré dans sa globalité, il n'est pas uniquement celui de ses parents, uniquement un élève, un adhérent d'association ou un camarade de jeu. C'est un être entier, et aucun des environnements qu'il fréquente ne peut prétendre accompagner seulement une partie de lui.

Au cours de sa journée et de sa semaine, l'enfant navigue entre plusieurs lieux d'éducation (école, périscolaire, extrascolaire, associations, famille...), chacun porteur d'un projet éducatif, d'objectifs et de moyens pédagogiques spécifiques. Le Plan mercredi vise donc à renforcer la cohérence et la continuité entre ces différents temps, à favoriser la communication entre acteurs et à inscrire l'enfant dans un parcours éducatif fluide et structuré.

Les équipes travaillent donc en concertation pour :

- Nourrir et enrichir les apprentissages de l'Enfant.
- Construire les projets des structures en concertation avec les associations du territoire et les projets d'écoles.
- Concerter et mettre en cohérence tous les temps de l'Enfant.
- Faciliter les transitions entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires pour garantir un cadre stable et sécurisant.

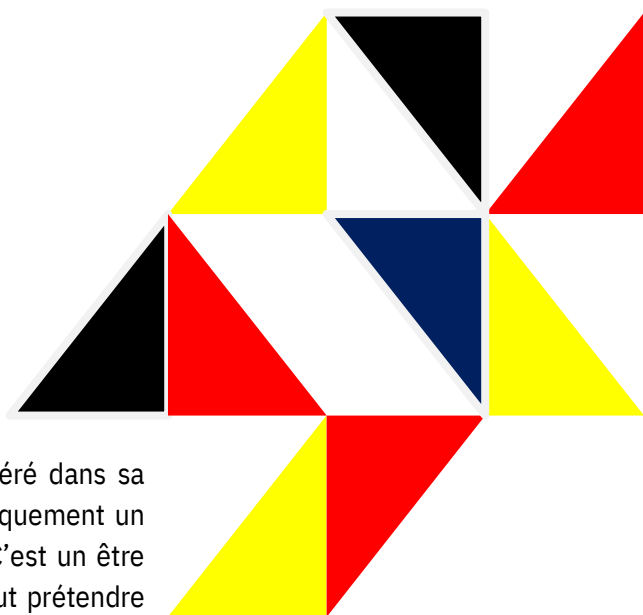
B. DÉCOUVERTE ET ÉPANOUISSEMENT

L'offre éducative du territoire doit permettre à l'Enfant de découvrir de nouvelles activités et de nouveaux domaines auxquels il n'aurait pas accès autrement (école, clubs sportifs ou structures culturelles). Dans cette perspective, la programmation du mercredi participe pleinement à l'épanouissement personnel de chaque enfant.

La prise en compte des intelligences multiples, la diversité des pratiques proposées et la mise en place de projets concertés et innovants sont des leviers essentiels. Les ateliers sont pensés pour susciter la curiosité, encourager la créativité, développer la confiance en soi et favoriser l'autonomie.

Les objectifs sont de :

- Créer des parcours et cycles de découverte qui stimulent l'intérêt et la curiosité de l'Enfant.
- Proposer une variété d'activités culturelles, artistiques, sportives, scientifiques, citoyennes et d'expression.
- Enrichir et diversifier l'offre d'activités en lien avec l'offre déjà présente sur le territoire.
- Encourager l'expérimentation, la prise d'initiative et l'ouverture à de nouveaux horizons.



C. ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION

L'inclusion est un pilier central du Plan mercredi. Chaque enfant doit pouvoir participer pleinement aux activités proposées, quels que soient ses besoins, son rythme, son handicap ou sa situation familiale. Le fonctionnement du dispositif à l'ALSH Le Baillage est pensé pour être clair, lisible et bienveillant, afin de garantir un accueil de qualité pour tous.

L'accès aux activités est facilité pour toutes les familles, grâce à une tarification adaptée, des inscriptions modulables et une diversité d'activités permettant à chaque enfant de découvrir, s'exprimer, se dépenser ou simplement se détendre. Les équipes sont sensibilisées et formées à l'accueil inclusif, à la coopération avec les familles et aux besoins spécifiques des enfants.

Le Plan mercredi intègre également des actions de prévention et de promotion du bien-être :

- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap ou présentant des besoins éducatifs particuliers, grâce à des adaptations matérielles, pédagogiques et organisationnelles.
- Prévenir le harcèlement et les violences, en développant des ateliers centrés sur l'empathie, la coopération, l'expression des émotions et la résolution pacifique des conflits.
- Encourager une pratique physique régulière et variée pour lutter contre la sédentarité et renforcer le bien-être corporel et mental.
- Créer un environnement sécurisant et structuré, où chaque enfant est reconnu, respecté et accompagné dans son parcours.

Ainsi, le Plan mercredi s'inscrit dans une démarche globale et cohérente, visant à accompagner chaque enfant dans toutes les dimensions de son développement. En combinant complémentarité éducative, découverte, épanouissement, accessibilité et inclusion, il offre un cadre structuré et bienveillant, favorisant la curiosité, la créativité, la confiance en soi et le respect des autres. Chaque enfant peut ainsi s'épanouir pleinement, dans un environnement sécurisé et stimulant, au cœur de la communauté Marcoussissienne.

D. LES ATELIERS DECOUVERTES DU MERCREDI

UN FONCTIONNEMENT DE TYPE ACCUEIL DE LOISIRS

- ▶ 7h30-9h Accueil des enfants
- ▶ 9h-9h30 Trajets allers
- ▶ 9h30 Début des ateliers des découvertes du mercredi
- ▶ 11h30 Fin des ateliers des découvertes du mercredi
- ▶ 11h30-12h Trajets retours
- ▶ 12h-14h repas
- ▶ 14h-18h30 ALSH

INSCRIPTION POSSIBLE :



- ▶ À la journée avec repas.
- ▶ Le matin avec ou sans repas.
- ▶ L'après-midi avec le repas.
- ▶ L'inscription aux découvertes du mercredi est obligatoirement annuelle

LES ATELIERS :

- ▶ Pour les maternelles :
2 ateliers différents d'une heure d'un même pôle / mercredi / cycle
Total 12 ateliers différents 4 sports / 4 cultures / 4 animations
- ▶ Pour les élémentaire :
1 atelier de 2h d'un même pôle / mercredi / cycle
Total 6 ateliers différents 2 sports / 2 cultures / 2 animations

LES LIEUX :

- ▶ Accueil de loisirs : ALSH le Baillage
- ▶ Activité pôle culture : école des arts parc des Célestins
- ▶ Activité pôle sport : gymnase de la ferme des près / gymnase du grand parc
- ▶ Activité pôle animation : ALSH le Baillage parc François Mitterrand

LES INTERVENANTS :

- ▶ 8 intervenants de l'école des arts
- ▶ 8 éducateurs sportif
- ▶ 25 animateurs

Public : 3 à 11 ans.

Encadré par des animateurs et intervenants qualifiés.

200

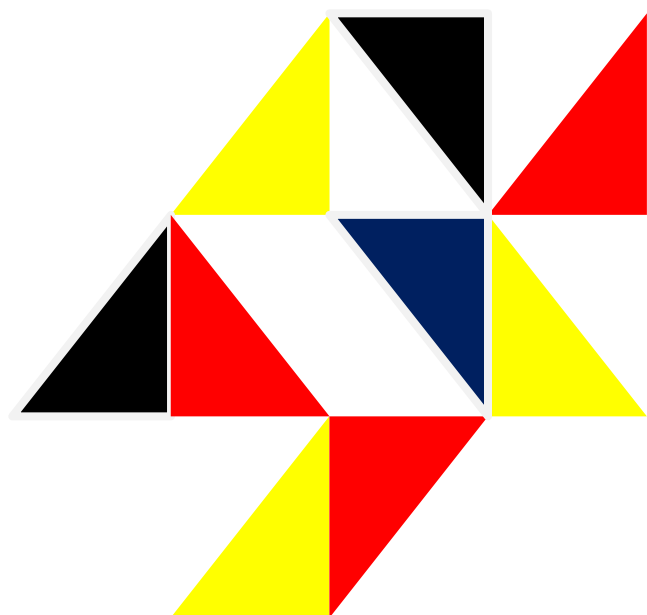
Enfants en moyenne tous les mercredis matin

TARIFICATION :

- ▶ En fonction du taux de participation.

LES CYCLES :

- ▶ Cycle 1 : De la rentrée aux vacances de la toussaint
- ▶ Cycle 2 : De la rentrée aux vacances de Noël
- ▶ Cycle 3 : De la rentrée aux vacances d'hivers
- ▶ Cycle 4 : De la rentrée aux vacances de printemps
- ▶ Cycle 5 : De la rentrée au dernier mercredi de mai
- ▶ Cycle 6 : Du premier mercredi de juin aux vacances d'été



CONTACTS UTILES



Clavergne@marcoussis.fr
<https://www.marcoussis.fr/>



Mairie de Marcoussis
5, rue Alfred du bois
91460 Marcoussis



01 64 49 64 00 (standard de la mairie)
01 64 49 98 78 (correspondante en charge du projet)